RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

AFDS

1958

3241

PROJET FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

CREDIT IDA N° : **3446-SE**

OP N° AFDS *O1C/47/02*

ENQUETE AUPRES DES BENEFICIAIRES DU PROJET

RAPPORT EIA PERSONNES-RESSOURCES

(Version finale)

Dakar, Octobre 2004

Réalisée par :

AGRICONSULTING MAROC

AGRICONSULTING EUROPE S.A

APAPS, Sous-traitant

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS 3

I - INTRODUCTION 4

II – METHODE DE COLLECTE 4
2.1 – La technique de collecte adoptée 4
2.2 – Echantillonnage 5
2.3 – Contenu du questionnaire 5
2.4 – Organisation des opérations sur le terrain 5

III – CARACTERISTIQUES DES CIBLES DU VOLET 6

IV – RESULTATS DES INTERVIEWS AUPRES DES PR 7
4.1 – Notoriété de l'AFDS, de ses activités et des autres acteurs 7
4.1.1. Notoriété de l'AFDS 7
4.1.2. Notoriété des activités de l'AFDS 8
4.1.3. Implication des autres acteurs 9
Conclusion : 11
4.2 – Perception du ciblage des bénéficiaires des projets 11
4.3 – Satisfaction du déroulement des étapes d'implantation 12
4.4 – Implication et engagement 17
4.5 – Transparence et intégrité 19
4.6 – Impact et retombées. 20

V – CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 21

ANNEXES :
1 - Liste du personnel de l'enquête 23
2 - Analyse du fonctionnement des organisations de bases 24
3 - Analyse du fonctionnement des comités 34
4 - Analyse de l'intervention des personnes ressources autres que les OCB et les comités 45
5 - Liste des personnes ressources interviewées 55

LISTE DES ABREVIATIONS

AFDS	Agence du Fonds de Développement Social
APAPS	Agence pour la Promotion des Activités de Population-Sénégal
ARFS	Antenne Régionale AFDS
CASF	Comité d'Animation, de Suivi et de Formation
CGMP	Comité de Gestion des Micro Projet
CM	Chef de Ménage
CTE	Comité Technique d'Evaluation
CTMO	Comité Technique de Mise en Œuvre
EAB	Enquête Auprès des Bénéficiaires
EIA	Entretien Individuel Approfondi
EPB	Evaluation Participative des Besoins
EPP	Evaluation Participative de la Pauvreté
FDS	Fonds du Développement Social
ISMS	Séance d'Information, de Sensibilisation et de Mobilisation Sociale
MP	Micro Projet
OADC	Organisation d'Appui au Développement Communautaire
OAMF	Organisation d'Appui à la Micro Finance
OCB	Organisation Communautaire de Base
SDA	Structure Décentralisée de l'Administration
SP	Sous Projet

I - INTRODUCTION

Ce rapport a pour objet de présenter les résultats des interviews auprès des personnes ressources menées dans le cadre plus global d'une Enquête Auprès des Bénéficiaires (EAB). Cette dernière a pour objet d'évaluer le niveau de satisfaction des bénéficiaires du projet du Fonds de Développement Social (FDS) quant aux actions entreprises en leur direction par le dit projet. Pour atteindre cet objectif, plusieurs cibles ont été visées par l'EAB de façon à appréhender l'opinion de tous les acteurs concernés par le projet. De plus, en fonction de chaque cible et de la nature des informations à recueillir auprès de cette cible, différentes techniques de collecte ont été adoptées par l'EAB. De la triangulation des données tirées de ces différentes approches il est attendu qu'on obtienne l'information la plus précise, la plus complète et la plus objective possible.

Parmi les acteurs visés par l'EAB, les personnes ressources (PR) ont été approchées pour pouvoir cerner leur perception, leur implication et leur satisfaction. Des fascicules plus détaillés leur ont été administrés de façon à mieux cerner les besoins de chaque type de PR.

Comme les rapports des autres volets de l'EAB, ce rapport comportera 5 parties : d'abord une introduction qui indique la place du volet EIA/PR dans l'EAB ; la deuxième partie consiste en une brève présentation de la méthodologie des interviews des PR; ensuite, la 3ème partie décrit les caractéristiques des PR interviewées; puis, la 4ème partie présente et analyse les résultats tirés des interviews; et, enfin, la 5ème partie présente les conclusions et recommandations.

II - METHODE DE COLLECTE

2.1 - La technique de collecte adoptée

La collecte des données auprès des PR a été faite sur la base d'interviews comprenant des questions fermées et des questions ouvertes. Des fascicules spécifiques aux différentes catégories leur ont été administrés aussi (voir les questionnaires en annexes).

Les questionnaires comprennent les mêmes rubriques que celles des enquêtes ménages. Les fascicules traitent des modes de fonctionnement des services et des relations avec les autres administrations et organismes.

Les interviews ont été conduites par les chefs d'équipes et pour une partie par les consultants affectés au projet.

2.2 – Echantillonnage

L'enquête a porté sur un échantillon de 68 personnes ressources (PR) dont la sélection a été faite selon l'approche retenue dans le rapport méthodologique.

Au total, 68 EIA ont été effectués pendant l'enquête. La répartition de ces 68 EIA selon la cible se présentera de la façon suivante :

Tableau 1 : Répartition des interviews selon le type de PR

Acteurs ciblés	Nombre d'EIA
Membres d'OCB	10
Membres Comité de gestion (CGMP)	11
Membres Comité Technique de Mise en Œuvre (CTMO)	7
Membres Comité d'Animation de suivi et de formation (CASF)	5
Membres Comité Technique d'Evaluation (CTE)	4
Présidents de Communauté rurale	4
Autorités administratives	3
Antenne régionale de l'AFDS	3
Administrations décentralisées	14
Total	**68**

Des entretiens non directifs ont été réalisés avec les Gouverneurs de région et des responsables de services de l'administration décentralisée. Les résultats de ces entretiens ont servi à alimenter l'analyse.

2.3 – Contenu du questionnaire

Le guide d'interviews utilisé se présente sous forme de questionnaires avec des questions fermées et des questions ouvertes. Des fascicules y ont été adjoints de façon à avoir la possibilité d'approfondir certains aspects plus spécifiques relative à la position de la personne enquêtée suivi des questions particulières. Ce guide compte les 6 thèmes suivants retenus par l'étude :

- la notoriété de l'AFDS et de ces activités ;
- la perception du ciblage des bénéficiaires des projets ;
- la satisfaction du déroulement des étapes d'implantation et des institutions ;
- l'implication et l'engagement des membres des comités;
- la transparence et l'intégrité ;
- l'impact et les retombées des micro projets et sous projets.

2.4 – Organisation des opérations sur le terrain

L'EAB a été conduit par 4 équipes composées chacune de 3 enquêteurs dont un chef d'équipe, un enquêteur et une enquêtrice. Dans chaque équipe, la conduite des interviews avec les personnes ressources incombait aux chefs d'équipe. Toutefois,

une partie des interviews a été réalisée par les consultants qui assuraient au même temps la supervision des travaux de terrain.

Une fois la collecte des données achevée, les questionnaires ont été envoyés au siège de l'APAPS pour d'abord une ultime vérification avant la codification de certaines questions et le relevé des questions ouvertes. Ensuite, les données ont été saisies sur support informatique à l'aide du logiciel SPSS. Après nettoyage du fichier, les tableaux donnant les marginaux ainsi que les croisements ont été produits toujours à l'aide de SPSS.

III - CARACTERISTIQUES DES CIBLES DU VOLET

Au total, 68 personnes ressources ont été enquêtées. La répartition de ces personnes-ressources par région se présente comme suit :

Tableau 2 : Répartition des personnes-ressources selon la localité

Région	Département	Commune ou Communauté Rurale	Effectif	% strate
Louga	Louga	Syere	3	4,4
		Sakal	5	7,4
		Niveau communal	5	7,4
	Kébémer	Touba Mérina	3	4,4
		Thieppe	5	7,4
		Niveau communal	2	2,9
	Linguere	Barkédji	3	4,4
		Gassane	1	1,5
		Lougre Thiolly	2	2,9
		Linguère	2	2,9
Kaolack	Koungheul	Gainthe Pathé	2	2,9
		Lour Escale	2	2,9
		Maka Yop	4	5,9
		Kougheul	3	4,4
		Niveau communal	1	1,5
Fatick	Foundiougne	Diossong	4	5,9
		Keur Samba Guèye	4	5,9
		Foundiougne	2	2,9
		Niveau communal	3	4,4
Kolda	Kolda	Sarébidji	4	5,9
		Fafacourou	5	7,4
		Niveau communal	3	4,4
		TOTAL	68	100

L'échantillon des PR interviewées comprend des présidents d'OCB, des présidents et des membres de comités (CTE, CGMP, CTMO, CASF), des présidents de CR, des élus, des administrateurs, des opérateurs et des relais,... etc. La liste complète des PR interviewées figure en annexe à ce rapport.

IV - RESULTATS DES INTERVIEWS AUPRES DES PR

4.1 - Notoriété de l'AFDS, de ses activités et des autres acteurs

4.1.1. Notoriété de l'AFDS

La quasi-totalité des PR connaissent l'AFDS. La plupart ont entendu parlé de l'AFDS depuis plus de deux ans.

Tableau 3 : Depuis quand avez-vous entendu parler de l'AFDS ?

		REGION				TOTAL
		Louga	Kaolack	Fatick	Kolda	
Depuis moins de 24 mois	Effectif	11	3	4	5	23
	%	37,9%	30,0%	30,8%	55,6%	37,7%
Depuis plus de 24 mois	Effectif	18	7	9	4	38
	%	62,1%	70,0%	69,2%	44,4%	62,3%
Total	Effectif	29	10	13	9	61
	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Sources d'information sur l'AFDS

La principale source d'information et la première sur l'AFDS est les séances d'information, de sensibilisation et de mobilisation sociale organisées par l'Agence. Ce sont des séances importantes organisées avant l'intervention directe sur le terrain. La radio et les chefs de village se présentent aussi comme sources d'information importantes pour la connaissance de l'AFDS.

Tableau 4 : sources d'information sur l'AFDS par région

Sources d'information	Total	Louga	Kaolack	Fatick	Kolda
1. Séances d'information, de sensibilisation et de mobilisation sociale par l'AFDS	44,1	37,0	54,5	60,0	36,4
2. Télévision	16,9	18,5	9,1	40,0	0
3. Radios	28,8	25,9	45,5	40,0	9,1
4. Elus locaux et députés	6,8	3,7	18,2	0	9,1
5. Chefs de village	20,3	14,8	27,3	10,0	36,4
6. Autorités administratives	3,4	0	0	10,0	9,1
7. Associations ou OCB	1,7	0	9,1	0	0
8. Presse écrite	13,6	14,8	9,1	30,0	0
9. Voisins	13,6	14,8	9,1	10,0	18,2
10. Opérateurs	6,8	11,1	0	10,0	0
11. Services déconcentrés de l'Administration (SDA	0	0	0	0	0

4.1.2. Notoriété des activités de l'AFDS

Les activités de l'AFDS (EPP et EPB) sont connues par toutes les PR.

Activité	Notoriété %
Evaluation Participative de la pauvreté	97,0
Evaluation participative des besoins	100,0

Sources d'informations

Pour l'EPP : les séances d'information sont suivies par les chefs de village.
Pour l'EPB : Les séances d'information et les chefs de village sont précédés par les opérateurs.

Tableau 5 : sources d'information sur l'EPP par région

Sources d'information	Total	Louga	Kaolack	Fatick	Kolda
1. Séances d'information, de sensibilisation et de mobilisation sociale par l'AFDS	28,6	26,7	30,0	54,5	8,3
2. Télévision	1,6	3,3	0	0	0
3. Radios	4,8	6,7	10,0	0	0
4. Elus locaux et députés	7,9	3,3	20,0	9,1	8,3
5. Chefs de village	25,4	16,7	50,0	18,2	33,3
6. Autorités administratives	4,8	0	0	9,1	16,7
7. Associations ou OCB	4,8	0	20,0	9,1	0
8. Presse écrite	3,2	6,7	0	0	0
9. Voisins	6,3	6,7	0	0	16,7
10. Opérateurs	9,5	16,7	10,0	0	0
11. ARFS	7,9	13,3	10,0	0	0
12. SDA	1,6	0	0	9,1	0
13. Autres	20,6	23,3	0	18,2	33,3

Tableau 6 : sources d'information sur l'EPB par région

Sources d'information	Total	Louga	Kaolack	Fatick	Kolda
1. Séances d'information, de sensibilisation et de mobilisation sociale par l'AFDS	21,9	16,7	40,0	25,0	16,7
2. Télévision	1,6	0	0	8,3	0
3. Radios	3,1	3,3	10,0	0	0
4. Elus locaux et députés	7,8	3,3	30,0	0	8,3
5. Chefs de village	21,9	16,7	30,0	33,3	16,7
6. Autorités administratives	3,1	0	0	8,3	8,3
7. Associations ou OCB	3,1	0	10,0	0	8,3
8. Presse écrite	1,6	0	0	8,3	0
9. Voisins	4,7	3,3	0	0	16,7
10. Opérateurs	23,4	33,3	10,0	25,0	8,3
11. ARFS	6,3	6,7	0	16,7	0
12. Services déconcentrés de l'Administration (SDA°	1,6	0	0	0	8,3
12. Autres	21,9	26,7	0	16,7	33,3

4.1.3. Implication des autres acteurs

Le tableau ci-dessous montre que presque la totalité des PR considèrent que l'AFDS est un intervenant dans les projets. Toutes les instances impliquées sont reconnues comme impliquées principalement les OCB, les comités et les opérateurs. De plus, les PR dans leur majorité connaissent au moins un membre des institutions impliquées.

Tableau 7 : Proportion des PR reconnaissant chaque institution comme intervenant

	% Considérant l'acteur comme intervenant	% Connaissant au moins un membre
1. AFDS	98, 3	91,8
2. Autorité administrative	72,4	70,2
3. Elus locaux et députés	86,2	89,2
4. OCB	100,0	92,1
5. Comité technique d'évaluation	81,0	70,0
6. Comité de gestion de micro projets	98,2	94,8
7. Comité technique de mise en œuvre	98,2	93,1
8. Comité d'animation, de sensibilisation et de formation	98,3	94,8
9. SDA	87,5	78,2
10. Opérateurs, OACD, OAMF	100,0	96,7
11. Autres (à préciser)	75,0	90,9

Pour les institutions présentées lors des interviews, l'AFDS est reconnue comme jouant un rôle très important suivie des OCB et des comités.

Tableau 8 : L'importance du rôle joué par les institutions publiques et communautaires selon les PR

	Très important	Assez important	Peu important	Pas du tout	Ne sait pas	Non réponse
1. AFDS	91,2	1,5	0	0	0	7,4
2. Autorité administrative	39,7	22,1	10,3	4,4	11,8	11,8
3. Elus locaux et députés	58,8	19,1	2,9	1,5	7,4	10,3
4. OCB	89,7	4,4	0	0	1,5	4,4
5. Comité technique d'évaluation	69,1	5,9	4,4	01,5	10,3	8,8
6. Comité de gestion de micro projets	88,2	2,9	0	0	2,9	5,9
7. Comité technique de mise en oeuvre	86,8	4,4	0	0	1,5	7,4
8. Comité d'animation, de sensibilisation et de formation	89,7	1,5	1,5	0	1,5	5,9
9. SDA	51,5	20,6	4,4	1,5	8,8	13,2
10. Opérateurs, OACD, OAMF	89,7	2,9	1,5	0	0	5,9

L'AFDS jouit d'un crédit de crédibilité très important de la part des personnes ressources. Les OCB et les comités en tant que structures émanant de la population sont très crédibles tandis que les autorités administratives et électives viennent en dernier lieu.

Tableau 9 : Perception de la crédibilité des institutions selon les PR

	Très crédible	Peu crédible	Pas du tout crédible	Ne sait pas	Non réponse
1. AFDS	86,8	5,9	0	1,5	5,9
2. Autorité administrative	55,9	14,7	0	13,2	16,2
3. Elus locaux et députés	66,2	17,6	1,5	2,9	11,1
4. OCB	88,2	4,4	0	1,5	5,9
5. Comité technique d'évaluation	64,7	7,4	2,9	11,8	13,3
6. Comité de gestion de micro projets	80,9	7,4	0	1,5	10,3
7. Comité technique de mise en oeuvre	79,4	7,5	0	1,5	11,8
8. Comité d'animation, de sensibilisation et de formation	82,4	7,4	0	1,5	8,8
9. SDA	58,8	14,7	0	7,4	19,1
10. Opérateurs, OACD, OAMF	82,4	10,3	1,5	0	5,9

Concernant la capacité de mobilisation, l'AFDS présente une forte capacité selon les PR suivie par les comités et les OCB.

Tableau 10 : Perception de la capacité de mobilisation des institutions selon les PR

	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	NSP
1. AFDS	83,9	9,7	3,2	1,6	1,6
2. Autorité administrative	38,6	28,1	21,1	0	12,3
3. Elus locaux et députés	61,0	20,3	15,3		3,4
4. OCB	77,8	11,1	7,9	1,6	1,6
5. Comité technique d'évaluation	58,2	10,9	7,3	1,8	21,8
6. Comité de gestion de micro projets	83,3	6,7	5,0	1,7	3,3
7. Comité technique de mise en oeuvre	78,3	10,0	5,0	1,7	5,0
8. Comité d'animation, de sensibilisation et de formation	82,0	8,2	4,9	1,6	3,3
9. SDA	37,7	30,2	13,2	5,7	13,2
10. Opérateurs, OACD, OAMF	77,0	14,8	4,9	1,6	1,6
11. Autres (à préciser)					

Cette capacité de mobilisation est essentiellement liée au degré d'engagement. Ainsi, l'AFDS est considérée par 95,1% des PR très engagée contre par exemple 48,2% pour les autorités administratives.

Tableau 11 : Perception du degré d'engagement des institutions selon les PR

	Très engagé	Peu engagé	Non engagé	NSP	Pas de réponse
1. AFDS	95,1	3,3	0	1,6	0
2. Autorité administrative	48,2	23,2	8,9	14,3	5,4
3. Elus locaux et députés	74,6	16,9	5,1	3,4	0
4. OCB	96,8	1,6	0	1,6	0
5. Comité technique d'évaluation	82,5	7,0	0	10,5	0
6. Comité de gestion de micro projets	94,9	3,4	0	1,7	0
7. Comité technique de mise en oeuvre	94,8	3,4	0	1,7	0
8. Comité d'animation, de sensibilisation et de formation	95,0	3,3	0	1,7	0
9. SDA	58,5	26,4	3,8	9,4	1,9
10. Opérateurs, OACD, OAMF	94,9	1,7	0	3,4	0

Il est à noter que selon les régions, il n'y a pas de différences notables relevées au niveau de l'implication, la crédibilité et l'engagement des institutions.

Conclusion :

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs de notoriété de l'AFDS et de son implication.

Indicateurs	%
Notoriété de l'AFDS	100,0
Notoriété de l'Evaluation Participative de la pauvreté	97,0
Notoriété de l'Evaluation participative des besoins	100,0
L'AFDS très impliquée dans les projets	98,3
Rôle de l'AFDS très important	91,2
Capacité de mobilisation très forte	83,9
L'AFDS très crédible	86,2
L'AFDS très engagée	95,1

4.2 – Perception du ciblage des bénéficiaires des projets

Pour les personnes ressources, le ciblage est maîtrisée par l'AFDS. Les personnes cibles des projets de l'AFDS selon les PR sont :

Tableau 12 : Perception du ciblage selon les PR

CIBLE	% de PR considérant la cible concernée par le projet
1. Toute la population du village	82
2. Les femmes	8.8
3. Les jeunes	1.4
4. Les enfants en âge de scolarisation	1.4
5. Les pauvres	2.8
6. Les plus pauvres essentiellement	1.4
7. Les groupes vulnérables (à préciser)	2.2

S'agissant de la conformité avec les populations identifiées lors de l'évaluation participative des besoins, 91,1 % des personnes ressources l'affirment. Les autres ne se prononcent pas parce qu'elles ne connaissent pas les résultats des EPB.

Toutefois, 100% des personnes ressources affirment que les populations cibles des projets de l'AFDS correspondent aux cibles initiales de l'AFDS telles que relevées dans sa mission.

Notons que les personnes ressources interviewées ne sont pas toutes concernées par les projets de l'AFDS, ni leurs villages. Seulement 40% sont concernées par les projets en tant que membres d'OCB ou des comités villageois.

Pour les PR concernées directement par les projets de l'AFDS, la quasi-totalité a mis en exergue les bénéfices tirées de ces projets en termes de la formation et d'amélioration des capacités internes de gestion.

En conclusion, les personnes ressources estiment que le ciblage tel qu'il est défini par l'AFDS est maîtrisée, qu'il corresponde aux populations démunies et qui ont le plus besoins des interventions de l'AFDS.

4.3 – Satisfaction du déroulement des étapes d'implantation

La satisfaction du déroulement des étapes d'implantation et de mise en place de projets de l'AFDS est globale. L'analyse suivante permettra de définir le niveau de satisfaction pour chaque étape et de relever les points d'insatisfaction.

1. Journée d'information, de communication et de mobilisation sociale

Considérée comme la journée de lancement des projets, c'est la première étape de mobilisation dans une région ciblée. En moyenne, 91,5% des personnes ont entendu parler de ces journées. Signalons que pour les autres, soit elles n'étaient pas présentes lors de ces journées, soit elles n'étaient pas encore impliquées.

Pour la satisfaction, on remarque que 87,1% sont très satisfaits et 12,9 % sont plutôt satisfaits du déroulement de ces journées.

2. Processus de l'évaluation participative de la pauvreté

Considérée comme la 1ère étape concrète de mise en place du projet, elle permet d'évaluer avec les populations cibles l'état de la pauvreté et de déterminer les caractéristiques de cette pauvreté. Le déroulement de cette étape a été jugé satisfaisant par la majorité des personnes ressources. Au total, 85,5% sont satisfaits de la manière dont l'EPP s'est déroulée. Les 14,5 % n'ont pas d'idées sur le déroulement de l'EPP

En allant plus au détail, l'EPP est composée de plusieurs sous étapes.

2.1. Séance de prise de contact avec le chef du village

C'est le premier déploiement des agents de l'opérateur (contractant AFDS) sur le terrain. Le contact avec le chef du village est important pour le sensibiliser et le faire adhérer à l'approche de l'AFDS.

La majorité des personnes ressources (82,1%) sont au courant de ce contact dont 40,4% ont assisté à ce contact.

Les chefs de villages ont eux-mêmes participé à la diffusion de l'information de ce contact.

Parmi les personnes-ressources qui ont assisté à ce contact, 93,1 % sont très satisfaites et 6,9 % sont seulement assez satisfaites de la prise de contact.

2.2. Premier contact avec le chef du village par l'opérateur

Au total, 90,9 % des personnes sont au courant des premiers contacts entamés par les opérateurs avec les chefs de village et 52% y ont assisté. La majorité de ces personnes-ressources est satisfaite de ces contacts.

2.3. Première assemblée villageoise

Cette assemblée initie les enquêtes participatives sur la pauvreté. C'est au cours de cette étape que sont présentées les différentes enquêtes à mener, les objectifs et les approches.

Au total, 96,5 % des personnes-ressources sont au courant des premiers contacts entamés par les opérateurs avec les chefs de village et 72,7% y ont assisté. La majorité de ces personnes-ressources est satisfaite de ces contacts.

2.4. Les réunions avec les femmes

91,2 % ont entendu parler des réunions avec les femmes réalisées lors de l'EPP. 57,7 % d'entre eux ont assisté ou se trouvent dans le village pendant le déroulement de ces réunions.
Parmi les personnes qui ont assisté, 91,4 % sont très satisfaits et 8,6 % plutôt satisfaits.

2.5. Les réunions avec les jeunes

De même, 89,5 % des personnes ressources ont entendu parler des réunions avec les jeunes. 56,9 % d'entres elles ont assisté à ces réunions. La quasi majorité est satisfaite de ces réunions.

2.6. Les enquêtes ménages

Pour les enquêtes ménages, 93% des personnes interviewées ont déjà entendu parler de ces enquêtes dont 56,6% y ont assisté. 97,1% d'entre elles sont très satisfaits et 2,9 % plutôt satisfaits.

2.7. L'assemblée villageoise de restitution de l'EPP

C'est l'assemblée où les résultats de l'étape EPP sont restitués, discutés et validés avec la population.

94,6 % des personnes ont entendu parler de cette assemblée. Ce qui est important, parmi elles 71,7 % ont assisté à au moins une assemblée villageoise de restitution.
La quasi-totalité est satisfaite du déroulement de cette assemblée.

Conclusions

Le tableau suivant présente les taux d'information, de participation et de satisfaction des PR :

Le tableau 13 suivant présente les chiffres clefs de notoriété et de satisfaction

Etape	Ont entendu parler	Ont assisté	% Très satisfait
Séance de prise de contact avec le chef du village/quartier	82,1	40,4	93,1
Premier contact avec le chef du village par l'opérateur (le chef d'équipe)	90,9	52,0	97,0
Première assemblée villageoise pour enquête sur la pauvreté	96,5	72,7	95,2
Les réunions avec les femmes	91,2	57,7	91,4
Les réunions avec les jeunes	89,5	56,9	90,9
Enquêtes ménages	93,0	56,6	97,0
Assemblée villageoise de restitution de l'EPP	94,6	71,7	100,0

3. Processus évaluation participative des besoins

Considérée comme étape clef de détermination des besoins de la population, elle permet de les hiérarchiser.

Le déroulement de cette étape a été jugé satisfaisant par la majorité des personnes ressources. 88,7% sont satisfaits de la manière dont l'EPB s'est déroulée.

3.1. Séances de sensibilisation par les animateurs

La première étape de l'EPB consiste en la tenue de séances de sensibilisation de la population des villages par les animateurs (recrutés par les opérateurs contractant de l'AFDS).

Le niveau de notoriété de ces séances parmi les personnes ressources est élevée, il est de 96,5%. La majorité a assisté ou contribué à ces séances. De même, toutes les personnes interviewées sont satisfaites du déroulement de ces séances.

3.2. Sélection des relais communautaires

La sélection des relais communautaires est un des premiers actes dont les populations participent. 91,1 % des personnes ressources sont au courant de la sélection. En plus, malgré la diversité de ces personnes, 78,4% ont assisté à la sélection.

Le niveau de satisfaction de la sélection est très élevé et atteint 97,4%.

3.3. L'activité des relais

Pour l'activité des relais dans les villages, contacts avec la population et les opérateurs, 90,9% sont au courant de leurs activités dont un peu moins de la moitié a assisté à l'une de ces activités. 86,8% parmi ces personnes sont très satisfaits et 10,5% sont plutôt satisfaits.

3.4. Assemblée villageoise pour identifier les besoins

94,8% des personnes interviewées sont au courant de cette assemblée dont 87,3% y ont assisté. 96,1% sont très satisfaits du déroulement de cette assemblée et 2% plutôt satisfaits.

3.5. Sélection des projets prioritaires

Pour la sélection des projets prioritaires, 93,1% sont au courant de cette étape. Parmi eux, 87% ont contribué à la sélection. 92% sont très satisfaits et 6% plutôt satisfaits.

3.6. Séances de formulation des demandes de micro projets et de sous projets

Pour les séances de formulation des demandes de micro projets et de sous projets tenues lors de l'évaluation participative des besoins, 94,8% en ont entendu parler dont 85,5% y ont assisté. 89,4% sont très satisfaits du déroulement de ces séances et 8,5% plutôt satisfaits.

3.7. La mise en place des trois comités (CTMO, CGMP, CISF)

94,8 % ont entendu parler des comités pour la gestion des projets. 83,6% d'entre eux ont assisté à la formation de ces comités. Leur mise en place a été satisfaisante pour 98 %.

3.8. Séance de restitution à l'assemblée villageoise

De même, 94,8% ont entendu parlé des séances de restitution à l'assemblée villageoise dont 87,3 % ont assisté au moins à une assemblée. 91,5% sont satisfaits du déroulement de ces assemblées.

Conclusions

Le tableau suivant présente les taux d'information, de participation et de satisfaction des PR :

Etape	Ont entendu parler	Ont assisté	% Très satisfait et satisfait
Séances de sensibilisation par les animateurs	96,5	81,8	92,0
Sélection des relais communautaires	91,1	78,4	92,3
L'activité des relais	90,9	56,0	86,8
Assemblée villageoise pour identifier les besoins	94,8	87,3	96,1
Sélection des projets prioritaires	93,1	87,0	92,0
Séances de formulation des demandes de micro projets et de sous projets	94,8	85,5	89,4
La mise en place des trois comités (CTMO, CGMP, CISF)	94,8	83,6	87,8
Séance de restitution à l'assemblée villageoise	94,8	87,3	91,5

4. Processus d'approbation, d'exécution et de suivi des projets

C'est le processus de mise en forme des micro et sous projets et leur soumission à l'approbation, l'exécution et le suivi évaluation.
Ce processus commence par la formation des membres des trois comités.

4.1. La formation des membres des trois comités

D'après les personnes ressources interviewées, 95% ont déjà entendu parler de cette étape dont 81,8 % ont assisté à au moins une des formations. 95,7 % sont satisfaits du déroulement de la formation.

4.2. Soumission des MP et SP au comité technique d'évaluation

De même, 95% des PR ont entendu parler de cette étape. La moitié d'entre eux ont assisté à cette étape. Parmi ces derniers, les trois quart sont très satisfaits de son déroulement.

4.3. De l'évaluation par le CTE aux séances d'évaluation du projet sur le terrain

Toutes les étapes restantes depuis la soumission à l'AFDS des projets jusqu'aux séances d'examen et d'évaluation sont connues par les PR (88,1% à 98%). Les PR qui ont assisté à ces étapes représentent plus de la moitié, ce qui démontre une participation des PR locales très importante dans le processus de validation, exécution et suivi des projets.

Le taux de satisfaction du déroulement est aussi important variant de 78,6% à 88,2%.

Conclusions

Le tableau suivant présente les taux d'information, de participation et de satisfaction des PR :

Etape	Ont entendu parler	Ont assisté	% Très satisfait et satisfait
La formation des membres des trois comités	95,0	81,8	87,0
Soumission des MP et SP au comité technique d'évaluation	95,0	49,1	74,3
Evaluation par l'AFDS	93,1	48,1	82,4
Activité du comité de gestion de micro projet/sous projet	93,1	73,6	78,6
Activité du comité technique de mise en œuvre	94,4	66,0	87,2
Activité du comité d'information, de sensibilisation et de la formation	96,5	58,5	78,9
Atelier de lancement et de mise en place du financement	98,0	68,8	86,5
Plan opérationnel d'exécution	96,1	61,7	88,2
Appels d'offres dans le cadre du projet	91,7	74,4	85,3
Résultats des appels d'offres	88,1	73,0	80,0
Séances d'examen et d'évaluation du projet	89,7	64,7	84,0

4.4 – Implication et engagement

Huit personnes sur 10 sont impliquées dans le processus d'implantation des projets de l'AFDS.

Tableau 14 : Proportion de PR impliquées dans les différentes étapes du processus du projet

Etapes	Oui
1. EPP	84,3
2. EPB	86,8
3. Au cours de l'exécution	92,9
4. A la phase de pérennisation	66,7

Ce tableau montre que les PR interviewées sont de plus en plus impliquées dans le processus d'implémentation de projets passant de 84,3 % pour l'EPP à 92,7% pour la phase de l'exécution. Cependant, ce taux diminue considérablement pour atteindre 66,7% lors de la phase de pérennisation.

Tableau 15 : Les formes d'implication des PR durant les étapes sont les suivantes :

Etapes	EPP	EPB	Au cours de l'exécution	A la phase de pérennisation
Discussion au sein des réunions	92,3	93,0	68,2	81,8
Validation	53,8	53,5	37,1	36,4
Exécution	7,7	11,6	48,6	18,2
Evaluation	5,1	11,6	31,4	18,2
Maintenance et entretien	-	-	2,9	27,3
Gestion	-	-	2,9	27,3
Contribution (nature ou matériel)	17,9	25,6	37,1	36,4
Autres	2,6	2,3	8,6	9,1

Les formes d'implication des PR sont diverses allant de la discussion au sein des réunions jusqu'à la contribution à la gestion des projets.

La satisfaction des PR quant à leur implication est importante. 96,4% sont très satisfaits de leur implication. Plus, elles souhaitent être plus impliquées dans le processus d'installation des projets (84,3%). Cette satisfaction est le résultat de la participation aux différentes étapes et surtout à la prise de décision. En effet, 92,9 % des PR affirment participer, à un moment donné du déroulement des projets, à la prise de décision.

Tableau 16 : Proportion de PR ayant participé dans la prise de décision selon les étapes du processus du projet

Etapes	Oui
1. EPP	85,4
2. EPB	87,8
3. Lors du déroulement du MP	78,9
4. Lors du déroulement du SP	63,6
5. Lors de l'évaluation du MP	75,0
6. Lors de l'évaluation du SP	70,8
7. Lors de la clôture du MP	40,0
8. Lors de la clôture du SP	26,7

La prise de décision se fait généralement, selon les PR, par consensus et à l'unanimité. Elle est rarement par vote par les notables des villages. Pour la prise de décision lors du déroulement des projets, 11,3% pensent qu'il pourrait y avoir une intervention externe au village (émigrés, animateurs).

Tableau 17 : Manière de prise de décision selon les PR y ont participé

Etapes	Oui
1. A l'unanimité	42,3
2. Par vote	5,8
3. Par consensus	48,1
4. Par les notables du village	1,9
5. Autres	1,9

Sur le registre de l'application des décisions prises, 88,2% des PR considèrent que ces prises de décisions sont toujours appliquées et 11,8% jugent qu'elles sont quelques fois appliquées. Lorsque c'est le cas, c'est-à-dire qu'il y a une non application des décisions, ceci est liée essentiellement au manque de formation des exécutants et des porteurs de projets, à l'analphabétisme, à l'apport initial de la population non mobilisé et à une influence des notables au niveau des CTE.

Cependant, en demandant aux PR si elles connaissent des PR concernées par les MP/ SP et qui sont nom impliquées, les réponses sont les suivantes :

- 16,3% affirment connaître des personnes concernées par les MP et qui sont non impliquées ;
- 25,7% affirment connaître des personnes concernées par les SP et qui sont non impliquées.

4.5 – Transparence et intégrité

La transparence et l'intégrité constituent les gages du succès des MP et SP à financer dans les villages et quartiers, ce qui explique le système de contrôle participatif mis en place dans le cadre du processus du FDS. Cette transparence se traduit par l'information des bénéficiaires de tout ce qui se fait dans le cadre de leurs projets ainsi que leur implication effective dans la prise de décision à tous les niveaux.

Les PR, qui représentent aussi des relais entre l'AFDS et la population, affirment être informées des procédures de mise en place des projets.

Tableau 18 : Proportion de PR ayant répondu Oui aux questions suivantes :

Questions	Base	Nbre de OUI	% OUI
1 – Avez-vous été informé des procédures de mise en place du projet ?	64	61	95,3
2 – Avez-vous été informé des critères de choix des OCB ?	63	57	90,5
3 – Avez-vous été informé de la priorisation des projets ?	63	60	95,2
4 – Avez-vous été informé de la sélection des relais ?	61	49	80,3
5 – Avez-vous été informé des procédures de sélection de maître d'œuvre ?	51	41	80,4
6 – Avez-vous été informé des procédures de sélection des entrepreneurs ?	52	47	90,4
7 – Avez-vous été informé des procédures de sélection des fournisseurs ?	50	38	76,0
8 – Avez-vous été informé des critères de sélection des membres des 3 comités ?	57	50	87,7
9 – Avez-vous été informé de la façon dont les appels d'offres se font ?	51	46	90,2
10 – Les appels d'offres ont-ils été diffusés ou/et publiés ?	53	44	83,0
11 – Connaissez-vous quelqu'un qui a assisté à la séance d'ouverture des plis ?	53	36	76,6
12 – Connaissez-vous quelqu'un qui a assisté à la signature du contrat?	44	33	75,0
13 – Connaissez-vous quelqu'un qui a assisté à la réception des travaux?	36	25	69,4
14 – Y a-t-il eu favoritisme dans l'octroi des marchés ?	47	9	19,1
15 – Trouvez-vous la passation des marchés transparente ?	55	38	69,1*
16 – Etes-vous satisfaits de la sélection des relais ?	57	49	86,0
17 – Les animateurs ont-ils respecté les procédures dans leurs interventions ?	61	52	85,2

*** Ne sait pas et pas de réponses représentent 27,3%**
Source : Enquêtes auprès des personnes ressources

Les réponses données par les PR en ce qui concerne l'information et la transparence rejoignent celles liées à la satisfaction. En effet, presque la totalité des PR témoigne de la bonne gouvernance, des procédures liées à la passation des marchés et de l'information liée à l'exécution des projets. C'est un crédit en faveur de l'AFDS qui devra le mettre en valeur.

4.6 – Impact et retombées.

L'appréciation des impacts et des retombées des MP et des SP, compte tenu de l'état d'avancement des projets, est approximative. Les personnes ressources émettent leur perception compte tenu de leur expérience, de leur implication et des niveaux d'avancement des projets.

Cette appréciation est donc sujette à des prévisions plus qu'à des constatations sur le terrain.

Pour 93,7% des PR, les projets de l'AFDS contribueront sûrement à l'amélioration des conditions de vie des ménages.

Tableau 19 : Impacts et retombées des projets selon les PR

Questions	Base	Modalités	Nbre	%
1 – Le projet contribuera t-il à améliorer les conditions de vie de votre ménage ?	63	Sûrement	59	93,7
		Probablement	4	6,3
2 - A votre avis, à qui les effets du projet seront-ils bénéfiques ?	63	Totalité	52	82,5
		Majorité	6	9,5
3 – Quel est l'effet du projet sur la manière de s'organiser	63	Positif	62	98,4
4 – Quel est l'effet du projet sur la manière de se concerter ?	63	Positif	62	98,4
5 – Quel est l'effet du projet sur les liens de solidarité ?	63	Positif	60	95,2
6 – Quel est l'effet du projet sur la circulation de l'information ?	63	Positif	59	93,7
7 – Quel est l'effet du projet sur l'ouverture sur des partenaires externes ?	63	Positif	51	81,0

Ainsi, la majorité des PR interviewées pensent que les effets des projets de l'AFDS seront bénéfiques à la fois pour les ménages et pour la communauté. Ces projets permettront, en plus de l'amélioration des conditions de vie des ménages et donc de contribution à la lutte contre la pauvreté, à mieux améliorer :

- La manière d'organisation des communautés ;
- Le renforcement de la concertation et de la participation ;
- Les liens de solidarité communautaires ;
- La circulation de l'information ; et
- L'ouverture sur des partenaires externes et la partenariat.

L 'un des impact les plus importants est celui lié au renforcement des capacités. Les modules de formation initiés par l'AFDS concernent tous les aspects de gestion de projets. 82% des PR ont bénéficié de formation dans plusieurs domaines. Cela

dénote l'intérêt donné par l'AFDS à la formation comme outil de mise en œuvre des projets.

Tableau 20 : Modules de formation suivis par les PR

Module	% Bénéficiaires
Gestion des projets	20
Communication	4
Gestion financière	34
Alphabétisation	2
Prévention contre le SIDA et MST	4
Planification	8
Passation des marchés	56
Sensibilisation et animation	4
Organisation dynamique et communautaire	50
Formation en gestion de base	6
Formation des formateurs des adultes	8

Base : 50 personnes ayant bénéficié de la formation

D'un autre côté, la majorité des PR considèrent que la mission de l'AFDS est très importante dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Tableau 21 : Importance de la mission de l'AFDS selon les PR

Questions	Base	Modalités	Nbre	%
1 – Pensez-vous que la mission de l'AFDS est importante ?	62	Très importante	60	96,8
		Importante	2	3,2
2 – Préférez-vous l'approche de l'AFDS ou une approche de financement direct des projets ?	62	Cette approche	61	98,4
		Financement direct	1	1,6

V – CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les recommandations et propositions des PR pour l'AFDS concernent essentiellement l'accélération du processus de décaissement et du timing des procédures (22.6 %), la consolidation de l'approche actuellement en vigueur (17.7 %), la fourniture des supports de formation, des équipements et des établissements scolaires (12.9 %), l'élargissement des champs d'action (villages cibles), et des domaines d'intervention, l'implication de l'administration, des élus locaux et des membres du comité, l'augmentation des fonds, …

Tableaux des recommandations et propositions

RECOMMANDATIONS	% des PR
Rapidité dans le financement et du timing des procédures	22,6
Continuation dans leur démarche, consolidation de l'approche	17,7
Fourniture des supports de formation, des équipements et établissements scolaires	12,9
Elargissement des champs d'action (villages cibles), et des domaines d'intervention	8,1
Implication de l'administration, des élus locaux et des membres du comité	8,1
Augmentation des fonds	8,1
Création d'emploi et d'activités porteuses de valeur ajoutée	6,5
Amélioration de l'étude technique des projets	4,8
Augmentation du nombre de partenaires	3,2
Motivation financière et en nature des membres du comité	3,2
Revoir les procédures de passation des marchés	1,6
Aucune recommandation	3,2
	100,0

ANNEXE 1

LISTE DU PERSONNEL DE L'ENQUETE

I - EQUIPE D'ENCADREMENT

1 - Mohamed BOUJA, Expert Agriconsulting, chef de Projet, chargé du volet EIA ;
2 - Ibrahima Lamine DIOP, Statisticien, chargé du volet Enquête Ménage ;
3 - Marième DIOP, Sociologue, chargée des volets Focus Jeunes et Focus Femmes ;
4 - Papa DIA, Spécialiste en développement communautaire, chargé du volet Focus Villages ;
5 - Ousmane DIA, chargé du volet Communication.

II - EQUIPE D'EXECUTION

2.1 – Chefs d'équipe

1 - Gnambi SONKO, Assistant de Recherche ;
2 - Khady TOP, DEA Sociologie ;
3 - Mountaga DIAO, Doctorant en Sociologie ;
4 - Cheikhou BALDE, Doctorant en Géographie.

2.2 – Enquêteurs

1 - Moussa GASSAMA, Travailleur Social ;
2 - Cheikh Ahmeth Tidiane BA, Spécialiste Enquête ;
3 - Mohamed Ben Malick Kaba DIAKHATE, Travailleur Social ;
4 - Fatou SARR, Maîtrise en Droit ;
5 - Sokhna SY, Maîtrise en Géographie;
6 - Awa Ba CISSE, Maîtrise en Sociologie ;
7 - Baba Adama SY, Maîtrise Sociologie ;
8 - Ngor NDIAYE, Travailleur Social ;
9 - Marie NDIAYE, Maîtrise en Sciences Politiques ;
10 - Souleymane SENE, Travailleur Social

Annexe 2 :
ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE (OCB) ENQUETEES

I- Analyse

1-Membres des OCB enquêtées

9 OCB ont été enquêtées. Sur les 9 personnes interviewées représentant les OCB, 8 sont des Présidents et 1 trésorier. En dehors de leur engagement dans les OCB, ces 9 personnes ont des fonctions permanentes : 3 sont des cultivateurs, 1 est fonctionnaire, 2 sont des ménagères et 3 sont des commerçants.

2-Création des OCB

Selon ces personnes enquêtées, les 9 OCB ont été créées entre août 1998 et avril 2003. Elles ont été créées par l'intermédiaire de plusieurs canaux. Ainsi :

- 1 OCB a été créée par un relais ;
- 4 par les habitants des villages ;
- 2 par des femmes des villages ;
- Et 2 par l'initiative d'une seule personne.

3-Principaux objectifs des OCB

Les principaux objectifs des OCB sont divers. Ils consistent, selon les personnes interviewées à assurer le développement des villages, l'accès aux soins de santé, l'entraide et le soutien aux populations concernées.

4-Fréquence des réunions des OCB

La fréquence des réunions des OCB dépend de ces organisations dans les différentes régions enquêtées. Ainsi, certaines se réunissent une fois par mois, d'autres deux fois par mois, d'autres enfin quatre à six fois par mois

5-Cotisations aux OCB

Les personnes enquêtées considèrent, dans leur grande majorité, que les cotisations aux OCB représentent le fonds des caisses et assurent le transport des membres.

6-Equipement des OCB

Les avis sur l'équipement des OCB est partagé. Ainsi pour :

- 4 enquêtés, il n'y a strictement rien comme équipement ;
- 1 répondant, l'équipement n'est pas important. Il faut avoir juste une radio et des chaises ;
- 3 enquêtés, l'équipement est important. Il faut avoir du mobilier ;
- Et pour un répondant, l'équipement est très important. Il faut que l'OCB ait un local équipé.

7-Projets réalisés

Les projets réalisés durant les 5 dernières années sont, selon les personnes des OCB enquêtées, variés. Ils concernent le domaine de la micro-finance, le matériel de santé, la case de santé, les puits, les moulins et l'alphabétisation.

Les projets réalisés en partenariat concernent exclusivement l'AFDS, notamment dans les secteurs du matériel de santé, des puits, du maïs, des écoles et de l'alphabétisation

8-Fonctions et missions des Présidents des OCB

Les fonctions du Président de l'OCB concernent, selon les enquêtés, les relations avec les partenaires, la convocation et la direction des réunions, la gestion, l'exécution des activités, la représentation et l'ordonnancement des dépenses.

Le président de l'OCB a comme missions, selon les enquêtés, de définir les idées et les objectifs, de rechercher les financements, de faire du lobbying, de réaliser les projets et d'établir surtout une entente entre les membres. Les présidents sont censés administrer, diriger et gérer les activités des OCB. Ils doivent, par ailleurs, représenter les OCB, chercher et conclure les alliances en faveur de leur organisation.

Pour réaliser les activités des OCB, les présidents prennent en considération particulièrement les paramètres relatifs aux objectifs, à la durée et au coût des projets.

Les outils, techniques et documents utilisés pour la réalisation des activités des OCB sont surtout les réunions, les informations et les contacts avec les leaders et les représentants.

9-Objectifs des OCB

Les objectifs des OCB visent le développement des villages, l'amélioration des conditions de vie des populations, l'information et la sensibilisation, le renforcement des liens de solidarité, l'amélioration des capacités et la réduction de la pauvreté.

10-Relations des OCB avec les autres instances

Toutes les OCB enquêtées ont déclaré avoir des relations internes avec les autres instances dans les villages. Les relations externes, continues ou ponctuelles, sont surtout celles qui sont établies avec les secteurs de la santé, de l'enseignement, de l'agriculture, de l'autorité locale, de la communauté rurale et du tourisme. Parfois, pour certaines OCB, les relations sont également avec d'autres OCB, SDA et ONG internationale. 6 OCB sur 9 ont souligné que leurs relations extérieures sont établies d'une manière permanente avec l'AFDS.

11-Les priorités de l'OCB

Les priorités de l'OCB sont la définition des statuts, l'établissement du diagnostic et de l'état des lieux, le financement et le traitement des urgences dans les villages.

12-Plan de développement

7 sur 9 OCB enquêtées n'ont pas de plan de développement. Ceci est du en général, selon les personnes interviewées, à l'incompétence des membres. Pour les OCB qui ont un plan d'action, celui-ci ne dépasse guère l'horizon d'un mois. Les OCB travaillent donc sur le cours terme et ne planifient pas leurs actions sur des échéanciers du moyen et long termes. La conception de leur plan sur le court terme se réalise surtout avec les CTMO et CGMP.

13-Rapports entre les OCB et AFDS

Pour ce qui est des rapports entre les OCB et AFDS, celles-ci concernent surtout les domaines de l'information, de la conception, de l'exécution des projets, des propositions des travaux et des services et des doléances de la population.

14-Formations dispensées

Tous les membres des OCB enquêtés ont fait savoir qu'ils ont suivi une formation dans divers domaines : en technique de diagnostic, en organisation et dynamique communautaire, en FGB, en gestion et passation des marchés, en animation et sensibilisation et en alphabétisation.

15-Besoins exprimés en formation

8 sur 9 enquêtés ont souhaité, cependant, avoir la possibilité de suivre des formations diverses dans les modules relatifs notamment à l'administration, la comptabilité, la gestion de temps et des conflits, au montage de projets, la technique de recherche de financement, la gestion de projet, au partenariat, l'élaboration de conventions et au suivi-évaluation.

16-Besoins en formation pour les autres partenaires

Les enquêtés ont également souhaité des formations pour leurs partenaires immédiats :

- Pour les élus, ils ont exprimé le vœu de les former en matière de techniques de communication et de participation et d'alphabétisation ;
- Pour les administrations, ils ont demandé des formations relatives aux techniques de communication et de gestion de projets ;
- Pour les bénéficiaires femmes de l'OCB, ils ont souhaité que ces dernières puissent bénéficier de formation en matière de planification familiale, d'alphabétisation et d'éducation des enfants et d'apprentissage de métiers ;
- Pour les bénéficiaires jeunes de l'OCB, les enquêtés ont espéré voir se développer des formations concernant la gestion du temps, les techniques de participation et de partenariat, l'alphabétisation et l'apprentissage de métiers ;
- Pour les bénéficiaires adultes, les personnes interviewées ont fait savoir que cette catégorie devrait avoir des formations relatives à la planification familiale, l'apprentissage de métiers, l'alphabétisation, la gestion du temps et les techniques de partenariat et de participation.

17-Relations OCB-AFDS :

Toutes les personnes enquêtées ont déclaré avoir des relations bonnes et excellentes avec l'AFDS. Ceci, à leurs yeux, se justifie par le respect et la considération vis-à-vis des villageois, la démarche participative pratiquée, le respect des engagements et par le renforcement des capacités résultant des actions menées par l'AFDS.

18-Relations avec la SFD :

Pour ce qui est des relations avec la SFD, 3 enquêtés seulement ont répondu pour souligner que ces relations sont plutôt bonnes car il existe un climat de confiance et une participation aux réunions.

19-Les formations dispensées par l'AFDS :

Pour 2 enquêtés, les formations dispensées par l'AFDS sont suffisantes car elles concernent les volets de la gestion des projets, la finance et l'organisation. Par contre, pour les 7 autres, elles sont insuffisantes car il reste beaucoup à apprendre comme la méthode des PV, la sensibilisation, le recyclage et l'alphabétisation.

La quasi-totalité des enquêtés considèrent que les formations dispensées par l'AFDS sont appropriées. Car cette institution organise des formations dans chaque étape du projet, prend en compte la participation des populations et organise des groupes cohérents. Les personnes enquêtées considèrent, par ailleurs, que le contenu des formations est adapté aux besoins car elles concernent essentiellement le gestion des projets. Un seul enquêté a fait savoir cependant qu'il lui est arrivé d'envoyer une réclamation à l'AFDS car celle-ci n'a pas pris en charge les participants lors d'une formation.

II- Résultats

1-Date de création des OCB enquêtés :

9 OCB au total ont été enquêtés. Elles ont été créées entre août 1998 et avril 2003.

2-Fonction des personnes enquêtées au sein de l'OCB :

Sur les 9 personnes interviewées, 8 sont des Présidents et 1 trésorier.

3-L'activité des personnes enquêtées à l'extérieur des OCB :

Sur les 9 personnes interviewées :
- 3 sont des cultivateurs ;
- 1 est fonctionnaire ;
- 2 sont des ménagères ;
- Et 3 sont des commerçants.

4-Création de l'OCB :

Les OCB ont été créées par :

- 1 par un relais ;
- 4 par les habitants des villages ;
- 2 par des femmes des villages ;
- Et 2 pare l'initiative d'une seule personne.

5-Rôle des acteurs externes dans la création des OCB :

- 4 OCB n'ont eu aucune intervention extérieure pour leur création ;
- 3 ont été créées par le service de la santé et d'autres ONG ;
- 1 par l'AFDS ;
- Et 1 par les animateurs.

6-Objectifs principaux des OCB :

- Pour 4 enquêtés, l'objectif principal est le développement du village ;
- Pour 1 personne, c'est l'accès aux soins de santé ;
- Pour 2 enquêtés, l'objectif réside dans l'entraide ;
- Pour une autre personne, c'est le développement du village et l'accès aux soins de santé ;
- Pour un autre enquêté, c'est le développement du village et l'entraide.

7-Cotisation aux OCB :

- Pour 6 personnes enquêtées, la cotisation doit être payée
- Pour les 3 autres, elle ne doit pas être payée ;
- Pour 3 répondants, la cotisation représente le fonds des caisses des OCB ;
- Pour 3 autres répondants, elle assure le transport des membres.

8-L'Equipement des OCB :

- Pour 4 enquêtés, il n'y a strictement rien comme équipement ;
- Pour 1 répondant, l'équipement n'est pas important. Il faut avoir juste une radio et des chaises ;
- Pour 3 enquêtés, l'équipement est important. Il faut avoir du mobilier ;
- Et pour un répondant, l'équipement est très important. Il faut que l'OCB ait un local.

9-Projets réalisés durant les 5 dernières années :

- Pour 3 enquêtés, les projets se sont réalisés dans le domaine de la micro-finance ;
- Pour 1 enquêté, le projet concerne le matériel de santé ;
- Pour 1 autre, le projet concerne la case de santé ;
- Pour 1 autre, les projets concernent la micro-finance et la case de santé ;
- Pour 1 autre, les projets concernent la micro-finance et 1 l'alphabétisation ;
- Pour 1 autre, les projets concernent la case de santé et le puits ;
- Pour 1 autre enfin, les projets concernent le puits et le moulin.

10-Projets réalisés exclusivement par l'OCB :

- 5 enquêtés ont réalisé des projets dans le domaine de la micro-finance ;
- 1 enquêté dans les puits et le moulin.

11-Projets réalisés en partenariat :

- 1 enquêté avec une ONG ;
- 1 enquêté avec l'AFDS : maïs ;
- 2 enquêtés avec l'AFDS : matériel de santé ;
- 1 enquêté avec l'AFDS : puits ;
- 2 enquêtés avec l'AFDS : école ;
- 1 enquêté avec l'AFDS : alphabétisation.

12-Statut :

- 7 OCB ont un statut et 2 OCB n'ont pas de statut ;
- 2 OCB ont un statut déposé ;
- 8 OCB ont un règlement interne, 1 non ;
- 1 OCB a un statut changé ;
- 7 OCB ont un récépissé de l'autorité administrative, 2 non ;
- 8 OCB consultent souvent les statuts, 8 appliquent les statuts ;
- 8 OCB ont déposé la liste des membres auprès de l'autorité administrative ;
- 1 OCB se réunit une fois par mois ;
- 3 OCB se réunissent deux fois par mois ;
- 2 OCB se réunissent quatre fois par mois ;
- 1 OCB se réunit six fois par mois.

13-Fonction du Président de l'OCB :

- 1 enquêté : relation avec les partenaires ;
- 1 convoque et dirige les réunions ;
- 1 gère l'OCB ;
- 1 enquêté : relation avec les partenaires et exécution des activités ;
- 1 enquêté : représentation et ordonner les dépenses ;
- 1 enquêté : relation avec les partenaires, représentation et ordonner les dépenses ;
- 1 enquêté : ordonner les dépenses, exécution des activités, convoquer et diriger les réunions ;
- 1 enquêté : relation avec les partenaires, représentation et ordonner les dépenses et exécuter les activités.

14-Mission du président :

- 7 enquêtés sur 9 : le président définit les idées ;
- 7 sur 9 : définition des objectifs ;
- 6 sur 9 : recherche des financements ;
- 7 sur 9 : réalisation du projet ;
- 4 sur 9 : lobbying ;
- 9 sur 9 : entente entre les membres.

15-Ce qui est attendu du poste de président :

- 1 sur 9 : tout faire ;
- 9 sur 9 : administrer et diriger ;
- 7 sur 9 : gérer les activités et les projets ;

- 9 sur 9 : représenter l'OCB ;
- 6 sur 9 : chercher et conclure les alliances ;
- 2 sur 9 : financer.

16-Données et contraintes à prendre en compte pour définir et réaliser les activités :

- Pour 2 enquêtés : les résultats attendus ;
- Pour 1 enquêté : les connaissances et les informations ;
- Pour 1 enquêté : le temps ;
- Pour 2 enquêtés : les objectifs ;
- Pour 1 enquêté : le coût et les objectifs ;
- Pour 1 enquêté : le coût, les résultats attendus, les connaissances et les informations.

17-Outils, techniques et documents :

- Pour 4 enquêtés : réunions ;
- Pour 2 enquêtés : contact des leaders et représentants ;
- Pour un enquêté : cotisation ;
- Pour 1 enquêté : réunions et informations :
- Pour 1 enquêté : informations, contact des leaders et représentants.

18-Objectifs et résultats visés :

- Pour 1 enquêté : développement du village, amélioration des conditions de vie ;
- Pour 1 enquêté : information et sensibilisation ;
- Pour 2 enquêtés : renforcement des liens de solidarité ;
- Pour 1 enquêté : obtenir le financement ;
- Pour 2 enquêtés : développement du village et amélioration des capacités ;
- Pour 1 enquêté : information et sensibilisation et réduction de la pauvreté.

19-Relations internes OCB autre instance dans le village :

- 9 enquêtés ont déclaré avoir des relations internes.

20-Relations externes :

- 4 enquêtés ont des relations continues ;
- 1 enquêté a une relation achevée ;
- 1 enquêté a une relation discontinue selon les besoins ;
- 1 dans le domaine de la santé ;
- 2 : enseignement ;
- 3 : agriculture
- tourisme, autre SDA, autre OCB, ONG internationale, autre organisation, autorité locale, communauté rurale ;
- 6 avec l'AFDS.

21-Le bureau de l'OCB rend compte :

- 4 sur 9 rendent compte aux membres du village ;
- 1 sur 9 à l'administration ;

- 2 sur 9 à l'AFDS.

22-Initiatives et décisions du président :

- 1 : rien ;
- 2 : réunir l'OCB ;
- 1 : réunir l'OCB et représenter l'OCB ;
- 4 : prendre des contacts extérieurs et réunir l'OCB et représenter l'OCB ;
- 1 : prendre des contacts extérieurs, réunir l'OCB et représenter l'OCB ;
- 3 : le président ne peut pas prendre des décisions sans l'accord du bureau ;
- 1 : effectuer des dépenses ;
- 2 : prendre des décisions et effectuer des dépenses ;
- 1 : effectuer des dépenses et utiliser le matériel sans l'accord de l'OCB.

23-Fonctions déléguées du président :

- 1 enquêté : signature ;
- 7 : représentation de l'OCB et signature ;
- 1 : gestion du siège, représentation de l'OCB et signature.

24-Priorités de l'OCB :

- 5 enquêtés sur 9 : définies dans le statut;
- 5 sur 9 : diagnostic de l'état des lieux ;
- 5 sur 9 : le financement ;
- 5 sur 9 : les apports des membres ;
- 4 sur 9 : les urgences.

25-Acteurs consultés pour définir les priorités :

- 9 sur 9 : membres de l'OCB.

26-Acteurs internes :

- 9 sur 9 : membres de l'OCB.

27-Acteurs externes :

- 2 sur 9 : selon le projet;
- 1 : santé ;
- 1 : animateur ;
- 1 selon le projet et l'AFDS ;
- 1 : animateur et PCR.

28-Plan de développement :

- 7 enquêtés n'ont pas de plan de développement pour cause d'incompétences ;
- pour les OCB qui ont un plan, durée du plan : 1 mois ;
- conception avec CTMO et CGMP.

29-Rapports entre OCB et AFDS :

- 8 sur 9 : information ;
- 8 sur 9 : doléances de la population ;
- 9 sur 9 : conception et exécution de projet ;
- 7 sur 9 : proposition de travaux et services ;
- fréquence des contacts : 9 sur 9 : périodique.

30-Formation :

- 9 sur 9 : formation acquise ;
- 1 enquêté en organisation dynamique communautaire ;
- 1 en organisation dynamique communautaire et gestion ;
- 1 en technique de diagnostic et dynamique communautaire et passation des marchés ;
- 1 en dynamique communautaire, gestion et passation des marchés ;
- 1 en technique de diagnostic, dynamique communautaire, passation des marchés et alphabétisation ;
- 1 en FGB, animation sensibilisation, technique de diagnostic, dynamique communautaire et gestion.

31-Besoins exprimés en formation :

- 8 sur 9 demandent la formation dans tous les modules proposés (Administration, comptabilité, gestion de temps, gestion des conflits, montage de projets, technique de recherche de financement, gestion de projet, partenariat, élaboration de conventions, suivi-évaluation)

32-Besoins en formation pour les autres partenaires :

Pour les élus :
- 3 enquêtés ne savent pas ;
- 5 en relation avec les OCB/ participation ;
- 1 en alphabétisation.

Pour les administrations :
- 3 enquêtés ne savent pas ;
- 4 en relations avec les OCB ;
- 2 en montage et en gestion de projets.

Pour les bénéficiaires de l'OCB :

Bénéficiaires femmes :
- 3 enquêtées en tout ;
- 1 en planification familiale ;
- 2 en alphabétisation ;
- 1 en gestion du temps et en participation ;
- 1 en planification familiale et en éducation des enfants ;
- 1 en métiers et en alphabétisation

Bénéficiaires jeunes :
- 2 en en tout ;
- 1 gestion du temps;
- 1 en participation ;
- 1 en partenariat ;

- 1 en gestion du temps et en participation ;
- 1 en métiers et en alphabétisation.

Bénéficiaires adultes :

- 2 en tout ;
- 1 en planification familiale ;
- 2 en métiers;
- 2 en alphabétisation;
- 1 en partenariat ;
- 1 gestion du temps et en participation.

33-Relations avec l'AFDS :

- 9 enquêtés sur 9 ont déclaré avoir des relations bonnes et excellentes avec l'AFDS ;
- Ceci a été justifié par le respect et la considération ;
- Par la démarche participative pratiquée par l'AFDS ;
- Par le respect des engagements ;
- Et par le renforcement des capacités.

34-Relations avec la SFD :

- Pour 3 répondants, les relations des OCB sont bonnes et excellentes avec les SFD ;
- Pour eux, ceci se s'explique par le climat de confiance et la participation aux réunions.

35-Les formations dispensées par l'AFDS :

- Pour 2 enquêtés, les formations dispensées par l'AFDS sont suffisantes car elles concernent les volets de la gestion des projets, la finance et l'organisation ;
- Et pour 7, elles sont insuffisantes car il reste beaucoup à apprendre comme la méthode des PV, la sensibilisation, le recyclage et l'alphabétisation ;
- 8 enquêtés sur 9 considèrent que les formations dispensées par l'AFDS sont appropriées. Car l'AFDS organise des formations dans chaque étape du projet, prend en compte la participation des populations, organise des groupes cohérents ;
- 9 enquêtés considèrent que le contenu des formations est adapté aux besoins car elles concernent essentiellement le gestion des projets ;
- 1 enquêté a fait une réclamation à l'AFDS car celle-ci n'a pas pris en charge les participants lors d'une formation.

- 5 comités ont été créés grâce à la population appuyée par les autres opérateurs dont notamment l'AFDS, l'OADC et l'OCB ;
- 1 ACA a participé à créer 1 CTMO ;
- 2 comités, 1 CGMP et 1 CTMO, ont été créés par l'OCB et l'AFDS ;
- 3 comités, 2 CGMP et 1 CASF, ont été créés par les opérateurs ;
- 3 comités, 1 CTE, 1 CTMO et 1 CAS,F ont été créés par la FRAO ;
- Et 1 comité, CGMP, a été créé par une personne physique.

4-Objectifs des comités

En ce qui concerne les objectifs des comités, les personnes enquêtées ont considéré que :

- Les CTE servent à l'appui technique de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation des projets et s'occupent de la gestion administrative et financière du comité ;
- Les CGMP ont comme objectif la gestion et le suivi des micro-projets ;
- Les CTMO assument la responsabilité du choix du maître-d'œuvre, du contrôle et du suivi des travaux, épaulent le comité de gestion et gèrent les fonds octroyés par l'AFDS ;
- Les CAFS favorisent la circulation de l'information, sensibilisent et organisent les réunions.

5-Composition des membres des comités

Sur les 28 comités consultés :

- La moitié ont entre 1 et 5 membres ;
- 9 ont entre 5 et 10 membres ;
- 3 ont entre 10 et 20 membres ;
- Et 2 ont plus de 20 personnes.

- 20 comités ont moins de 5 membres masculins ;
- 3 comités ont entre 5 et 15 membres masculins ;
- Et 3 ont plus de 15 membres masculins.

- 15 comités ont moins de 3 membres féminins ;
- 9 ont entre 3 et 6 membres féminins ;
- Et 3 ont plus de 6 membres féminins.

- 17 comités ont moins de 3 membres jeunes ;
- 8 ont entre 3 et 6 membres jeunes ;
- 2 comités ont plus de 6 membres jeunes.

6-Etat d'équipement des comités

Les comités sont dépourvus d'équipements et de matériels de bureau. Sur les 19 réponses :

- 12 comités n'ont absolument rien ;
- 6 ont quelques matériels de bureau ;
- Et 1 CTE utilise les équipements de l'AFDS.

7-Fréquence des réunions des comités

Pour ce qui est de la fréquence des réunions des comités :

- 5 comités se réunissent chaque semaine ;
- 2 comités tous les 10 jours ;
- 4 comités chaque 15 jours ;
- 5 comités une fois par mois ;
- Et 5 comités selon le nombre de projets.

La signature et l'envoi des PV des comités :

- 22 comités ont déclaré avoir signé leur PV ;
- Et 4 comités n'avoir pas signé de PV ;
- 18 parmi eux ont fait savoir qu'ils adressent les PV ;
- Et 7 comités n'ont pas adressé de PV ;
- 2 parmi eux les ont envoyé à l'AFDS ;
- 7 aux Présidents des comités ;
- 5 aux Présidents de l'OCB ;
- 1 au secrétaire communautaire ;
- 2 sont gardés pour les comités ;
- Et 2 sont adressés aux animateurs.

II- Analyse

1-Activités des comités

Pour ce qui est des activités des comités, celles-ci, selon les enquêtés, concernent notamment la gestion administrative, la sensibilisation et de la mobilisation de la population, l'évaluation technique et financière des projets, l'exécution des travaux, l'évaluation et le suivi sur le terrain et l'organisation des séminaires et des réunions. Un seul comité, CAFS, a déclaré n'avoir aucune activité parce qu'il est en attente de financement.

Les activités des comités sont parfois réalisées dans un cadre de partenariat. Ainsi, pour un certain nombre de comités, certaines activités comme celles relatives à la gestion administrative, à la formation, au suivi des travaux, à l'information, la sensibilisation et la mobilisation se sont réalisées grâce au partenariat avec d'autres intervenants.

Selon les personnes enquêtées, ce qui est attendu des comités se ramène à des tâches nombreuses et variées. Les comités doivent, entre autres, informer et sensibiliser la population, l'aider à soumettre des projets, décider de leur financement, les conduire, exécuter les travaux et les suivre. Les comités doivent, en outre, d'après les personnes interviewées, fournir un travail de qualité, bien gérer les fonds et être transparents dans l'exécution et la conduite des travaux .

Pour définir et réaliser leurs activités, les comités tiennent compte de la disponibilité et du temps, des procédures établies, des moyens techniques et financiers, des activités et évènements qui concernent le projet, des contraintes matérielles et du volet de la formation. Pour un grand nombre de comités, les activités sont définies et réalisées en consultation avec la population. Pour d'autres, elles le sont dans le cadre des réunions et pour d'autres, enfin, ils se réfèrent à l'expertise technique pour définir et réaliser leurs activités.

Par ces activités, les comités enquêtés visent l'implication des populations et le renforcement de leurs capacités, l'amélioration des conditions de vie des populations, la réduction de la pauvreté et, par conséquent, le développement de la région.

Les comités rendent compte de leurs activités auprès des gens des villages, des responsables de l'AFDS et plus rarement auprès de l'administration.

2-Les priorités des comités

Selon les personnes enquêtées, les priorités des comités sont définis selon diverses modalités. Certains les définissent avec la population en adoptant une démarche participative, d'autres avec les membres dans le cadre de leur bureau respectif, d'autres considèrent que les priorités sont déjà définies dans les statuts, d'autres enfin selon les urgences et les conjonctures.

Pour définir les priorités, les acteurs internes consultés sont les OCB, les chefs des villages, les autres comités et les opérateurs. Un comité a considéré qu'il travaille de façon autonome.

Quant aux acteurs externes consultés pour définir les priorités, ceux-ci sont les ACA, l'AFDS l'OADC et l'OAMF.

3-La formation suivie par les membres des comités

Pour ce qui concerne la formation, la majorité des enquêtés (25 réponses) ont déclaré en avoir suivi une. Tout d'abord, il s'agit de celle de l'AFDS relative aux objectifs et aux modes de fonctionnement des comités, ensuite, de celles qui portent sur la passation des marchés et les appels d'offre, l'organisation et la gestion des projets, la gestion financière, les techniques de communication et d'information et le suivi-évaluation.

4-Relations des comités avec l'AFDS

En matière des relations des comités avec l'AFDS, les personnes enquêtés ont estimé, dans leur majorité, que ces relations sont très bonnes, voire même excellentes. Un seul comité a fait savoir que, malgré que les relations soient saines, elles demeurent insuffisantes.

Cette appréciation positive des comités vis-à-vis de l'AFDS se justifie, selon les enquêtés, par plusieurs raisons. D'une part, parce que cette institution permet aux comités de tirer beaucoup d'avantages et surtout en matière de formation. D'autre part, parce qu'elle a une bonne démarche qui fait participer tout le monde, du respect et de la considération vis-à-vis des autres et de la transparence.

5-Relations des comités avec les autres intervenants

Les comités ont considérés, par ailleurs, que leurs relations avec les relais et les autres intervenants (entreprises, opérateurs) sont également très bonnes. Ceci se justifie, aux yeux des enquêtés, par le fait qu'ils ont une grande disponibilité, respectent leurs engagements, ont une bonne démarche, accomplissent leurs tâches et font de l'accompagnement et de l'assistance.

- 1 restaurateur du CASF ;
- 1 gérant du CGMP ;
- 1 trésorier du CTMO ;
- 1 greffier en chef du CTE ;
- 1 membre OCB du CGMP ;
- 1 ménagère du CASF

Des acteurs externes aux comités ont participé à leur création. D'après l'enquête :

- 4 gouverneurs ont participé à créer 4 CTE ;
- 6 assemblées villageoises ont créé 3 CTMO, 2 CGMP et 1 CASF
- L'AFDS a participé à créer 3 comités dont 2 CTMO et 1 CTE ;
- 1 membre OCB a créé 1 CGMP ;
- 5 comités ont été créés grâce à la population appuyée par des autres opérateurs dont notamment l'AFDS, l'OADC et l'OCB ;
- 1 ACA a participé à créé 1 CTMO ;
- 2 comités, 1 CGMP et 1 CTMO ont été créés par l'OCB et l'AFDS ;
- 3 comités, 2 CGMP et 1 CASF ont été créés par les opérateurs ;
- 3 comités, 1 CTE, 1 CTMO et 1 CASF ont été créés par la FRAO
- Et 1 comité, CGMP, a été créé par une personne physique.

En ce qui concerne les objectifs du comité :

- 4 enquêtés ont souligné que les CTE servent à l'appui technique de l'élaboration et de l'évaluation des projets ;
- 1 a considéré que le CTE sert à l'élaboration et au suivi des projets ;
- 5 ont fait savoir que les CGMP répondent à l'objectif de la gestion et du suivi des micro-projets et 1 a estimé que cet objectif incombe plutôt au CAFS ;
- 1 enquêté a considéré que le CTE doit s'occuper de la gestion administrative et financière du comité et 1 autre voit que cet objectif est plutôt du ressort du CGMP ;
- 1 a estimé que le CTMO a comme objectif d'épauler le comité de gestion ;
- 8 ont considéré que les CTMO doivent assumer la responsabilité du choix du maître-d'œuvre, du contrôle et du suivi des travaux ;
- 1 enquêté a fait savoir que c'est au CTMO que revient la tâche de la gestion des fonds octroyés par l'AFDS ;
- 3 enquêtés ont estimé que les CASF doivent favoriser la circulation de l'information ;
- 1 enquêté a considéré que le CAFS a comme objectif d'informer, de sensibiliser et d'organiser les réunions et un autre a estimé que ce comité (CAFS) doit être au courant de tout ce qui se passe dans l'OCB.

Pour les membres des comités enquêtés, sur les 28 comités consultés :

- La moitié (14) ont entre 1 et 5 membres ;
- 9 ont entre 5 et 10 membres ;
- 3 ont entre 10 et 2à membres ;
- Et 2 ont plus de 20 personnes.

- 20 comités ont moins de 5 membres masculins ;
- 3 comités ont entre 5 et 15 membres masculins ;
- Et 3 ont plus de 15 membres masculins.

- 15 comités ont moins de 3 membres féminins ;
- 9 ont entre 3 et 6 membres féminins ;
- Et 3 ont plus de 6 membres féminins.

- 17 comités ont moins de 3 membres jeunes ;
- 8 ont entre 3 et 6 membres jeunes ;
- 2 comités ont plus de 6 membres jeunes.

En ce qui concerne l'équipement des comités, sur les 19 enquêtés :
- 12 comités n'ont absolument rien comme équipement et matériel ;
- 6 ont du matériel de bureau ;
- Et CTE utilise les équipement de l'AFDS.

Pour ce qui est des activités à proprement parler des comités :

- 4 comités, 2 CGMP et 2 CAFS, ont déclaré n'avoir aucune activité en collaboration avec les autres comités ;
- 6 comités, 2 CTE, 2 CAFS, 1 CGMP et 1 CTMO, pratiquent la gestion administrative, organisent des séminaires et des réunions ;
- 1 CAFS a déclaré n'avoir aucune activité parce qu'il est en attente de financement ;
- 2 comités CTE pratiquent l'évaluation technique et financière des projets ;
- 8 comités dont 6 CTMO et 2 CTE ont une activité d'évaluation et de suivi théorique et pratique sur le terrain ;
- 3 dont 2 CGMP et 1 CASF ont comme activité l'exécution des travaux ;
- 4 comités dont 2 CGMP et 2 CTMO font de la sensibilisation et de la mobilisation de la population.

Les activités des comités réalisées dans un cadre de partenariat :

- 1 comité CTE a déclaré avoir réalisé en partenariat la mise en place des projets ;
- 7 comités ont établi des partenariats pour le suivi des travaux et la formation ;
- 2 comités pour uniquement de la formation ;
- 4 comités dans le domaine de la gestion administrative, les réunions, les séminaires et les contrats ;
- 5 dont 4 CAFS et 1 CGMP ont établi des partenariats dans le domaine de l'information, la sensibilisation et la mobilisation ;
- 3 ont déclaré n'avoir jamais établi de partenariat ;
- Et 1 comité a fait savoir que le partenariat qu'il pratique se situe au niveau de l'aide aux relais.

Ce qui attendu des 28 comités, pour :

- 2 comités CTE : aider les populations à soumettre des projets ;
- 1 CTE : appliquer la politique de l'Etat en matière de développement ;
- 1 CTE : conduire et suivre les projets ;
- 1 CTE : décider du financement des projet ;
- 12 comités : exécuter et conduire les travaux ;
- 1 CGMP : fournir un travail de qualité ;
- 2 comités CTMO : être transparent dans l'exécution et la conduite des travaux ;
- 3 comités : avoir une bonne gestion des fonds ;

- 5 comités CASF : informer et sensibiliser la population.

Pour ce qui de la fréquence des réunions des comités :

- 5 comités se réunissent chaque semaine ;
- 2 comités tous les 10 jours ;
- 4 comités chaque quinzaine ;
- 5 comités 1 fois par mois ;
- Et 5 comités selon le nombre de projets.

La signature et l'envoi des PV des comités :

- 22 comités ont déclaré avoir signé leur PV ;
- Et 4 comités n'avoir pas signé de PV ;
- 18 par eux ont fait savoir qu'ils adressent les PV ;
- Et 7 comités n'ont pas adressé de PV ;
- 2 parmi eux les ont envoyé à l'AFDS ;
- 7 aux Président des comités ;
- 5 aux Présidents de l'OCB ;
- 1 au secrétaire communautaire ;
- 2 sont gardés pour les comités ;
- Et 2 sont adressés aux animateurs.

Pour définir et réaliser leurs activités, les comités tiennent compte de :

- 6 comités de la disponibilité et du temps ;
- 4 des moyens techniques ;
- 1 des moyens techniques et financiers ;
- 3 de l'avis et l'intérêt des populations ;
- 4 des activités et évènements qui concernent le projet ;
- 4 uniquement des procédures établies ;
- 3 des contraintes matérielles et du volet de la formation ;
- 1 comité de la politique de l'Etat ;
- Et 1 des suggestions des membres ;

- 8 comités définissent et réalisent leurs activités en consultation avec la population ;
- 5 dans le cadre des réunions ;
- 4 se réfèrent à l'expertise technique ;

- 2 comités visent par leurs activités le développement de la région ;
- 1 comité la réduction de la pauvreté ;
- 1 dégager des bénéfices ;
- 4 améliorer les conditions de vie des populations ;
- 10 comités la bonne exécution et évaluation des projets ;
- 7 visent l'implication des populations et le renforcement de leur capacité ;
- 2 la transparence dans les travaux ;
- 4 comités rendent compte à leurs membres ;
- 16 aux gens des villages ;
- 1 à l'administration ;
- 5 à l'AFDS ;

- Et 12 à d'autres (non mentionnés).

Pour ce qui à trait à la définition des priorités, sur les 28 comités enquêtés :

- 6 ont déclaré définir leurs priorités avec la population en adoptant une démarche participative ;
- 4 avec les membres dans le cadre de leur bureau respectif ;
- 6 considèrent que les priorités sont déjà définies dans les statuts ;
- 1 comité définit les priorités selon l'état d'avancement du projet ;
- 6 selon les urgences ;
- 2 de façon participative avec les membres et selon les urgences ;
- 2 comités ont estimé que les priorités dépendent d'autres choses ;

Pour définir les priorités, les acteurs internes consultés sont :

- pour 5 comités, les OCB ;
- pour 8 comités les assemblées villageoises (les chefs des villages) ;
- pour 3, les autres comités ;
- pour 1, l'OCB et le comité ;
- pour 3, l'OCB et le village ;
- pour 4, autre comité et le village ;
- pour 1, autre comité, l'OCB et le village ;
- pour 1, autre comité et l'opérateur ;
- pour 2, tous les autres membres ;
- pour 1 comité, il travaille de façon autonome.

Pour définir les priorités, les acteurs externes consultés sont :

- pour 2 comités, les ACA ;
- pour 6 comités les animateurs ;
- pour 1, les autres membres du comité ;
- pour 2, l'OADC et AFDS ;
- pour 2, les opérateurs ;
- pour 2, la population et notamment les jeunes et les femmes ;
- pour 1, l'OAMF ;

Pour ce qui est de la formation, sur 30 réponses :

- 25 comités ont déclaré avoir fait une formation ;
- Et 5 comités n'ont suivi aucune formation.

- 3 comités ont suivi une formation avec l'ODC pour la passation des marchés ;
- 1 comité avec l'ODC pour la gestion financière ;
- 2 comités ont déclaré avoir suivi une formation en matière de l'organisation et la gestion des projets ;
- 3 en matière de la gestion des projets, la passation des marchés et les appels d'offre ;
- 4 uniquement dans la passation des marchés ;
- 2 comités ont suivi une formation avec l'ODC pour la passation des marchés et la gestion des projets ;
- 2 dans les techniques de communication et d'information ;

- 5 ont suivi une formation avec l'AFDS relative aux objectifs et aux modes de fonctionnement des comités ;
- 1 comité en matière du suivi-évaluation ;

Les domaines de formation :

- *4 comités ont suivi une formation en gestion des projets ;*
- *5 en informatique et NTIC ;*
- *2 en passation des marchés ;*
- *7 en gestion financière ;*
- *10 en alphabétisation ;*
- *4 en agriculture ;*
- *1 en calcul ;*
- *3 en matière de santé préventive ;*
- *4 en planification et organisation ;*
- *Et 2 n'ont suivi aucune formation*

En matière des relations des comités avec l'AFDS :

- 7 comités ont déclaré que leurs relations sont très bonnes ;
- 17 comités ont estimé qu'elles sont bonnes ;
- 2 comités : excellentes ;
- 1 : plutôt bonnes ;
- 1 ; relations saines mais insuffisantes ;
- 1 comité a fait savoir qu'il n'apprécie pas beaucoup.

- 7 comités ont estimé que les relations sont bonnes avec l'AFDS parce qu'elle respecte ses engagements ;
- 5 parce qu'elle a une bonne démarche et fait participer tout le monde ;
- 5 parce qu'elle a du respect et de la considération vis-à-vis des autres et parce qu'elle est transparente ;
- 10 parce que les comités tirent beaucoup d'avantages de leurs relations avec l'AFDS et surtout en matière de formation.

En matière des relations des comités avec les relais et les autres intervenants (entreprises, opérateurs) :

- 4 comités considèrent qu'elles sont très bonnes ;
- 17 : bonnes ;
- ET 5 : excellentes.

- 2 comités ont estimé que les relations sont positives avec les relais et les autres intervenants (entreprises, opérateurs) parce qu'ils respectent leurs engagements ;
- 7 parce qu'ils ont du respect et de la considération vis-à-vis des autres ;
- 6 parce qu'ils ont une bonne démarche et accomplissent leurs tâches
- 3 parce qu'ils ont une grande disponibilité ;
- 6 parce qu'ils font de l'accompagnement et de l'assistance.

Par rapport à la nature et au stade des projets et des sous-projets, les comités consultés ont livré les informations suivantes :

Projets :

- 6 comités se sont occupés des projets relatifs aux cases de santé ;
- 4 comités de classes d'écoles ;
- 1 comité d'une garderie et de nutrition des enfants ;
- 3 de micro-projets à caractère socio-économique.

- 5 comités ont fait savoir que leur micro-projet est financé, mais non encore démarré ;
- 8 en cours d'exécution ;
- Et 5 en phase de pérennisation.

Sous-projets :

- 5 comités se sont occupés des sous-projets relatifs à la production végétale ;
- 3 de la production animale ;
- 2 du commerce ;
- 1 comité de l'irrigation ;
- 1 de la production animale et du commerce ;
- Et 1 de la transformation.

- 2 comités ont fait savoir que leur sous-projet est en cours d'évaluation et d'approbation ;
- 5 comités : sous-projet financé mais non encore démarré ;
- Et 6 comités : sous-projet en phase de pérennisation.

Annexe 4 :
ANALYSE DE L'INTERVENTION DES PERSONNES RESSOURCES AUTRES QUE LES OCB ET LES COMITES

I- Analyse

1-Nombre des personnes ressources enquêtées

28 personnes ont été enquêtées :
- 1 adjoint PCR ;
- 3 PCR ;
- 7 animateurs et animatrices ;
- 2 coordinateurs ;
- 2 gérants ;
- 6 relais communautaires ;
- 1 secrétaire communautaire ;
- Et 6 responsables SDA.

2-Finalité de la fonction des services des personnes ressources en relation avec le projet de l'AFDS

Pour ces personnes ressources, la finalité de la fonction de leur service en relation avec le projet de l'AFDS réside dans le renforcement des capacités des bénéficiaires, l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres, l'appui et le conseil pour le développement, l'entretien de la communication entre l'AFDS et les communautés, le suivi-évaluation des projets, le relais, la sécurisation du fonds et la transparence.

Quant aux attentes au niveau local, les personnes ressources interrogées considèrent que celles-ci sont relatives, d'une manière générale, au développement économique et social. Elles concernent, plus particulièrement, l'appui, le conseil et la sensibilisation pour le développement, la bonne mise en œuvre et conduite des projets, leur pérennisation.

Les personnes enquêtées ont estimé que la contribution spécifique de leur service respectif au projet de l'AFDS réside dans la formation, l'organisation et la structuration des bénéficiaires, l'évaluation des projets, l'appui technique aux communautés, la communication entre l'AFDS et les communautés, l'information, l'animation, la sensibilisation de la population et le relais.

3-La formation suivie et souhaitée par les personnes ressources enquêtées

Sur 28 réponses, 24 personnes ressources enquêtées ont déclaré avoir suivi une formation. Les domaines de formation sont nombreux et variés : la FGB, VIH sida, la passation des marchés, la communication, la dynamique organisationnelle, la gestion commerciale et financière, le recyclage et la planification.

L'enquête a montré que les personnes ressources enquêtées souhaiteraient acquérir des formation dans d'autres domaines tels que : l'alphabétisation et l'éducation, l'économie, le domaine de la santé, l'informatique, la micro-finance, le développement, le management, l'agriculture et l'élevage, l'agro-industrie, l'animation et la communication, la comptabilité, la gestion administrative, le conseil et le suivi-évaluation.

4-La responsabilité des personnes ressources dans le processus de réalisation des MP et des SP

Selon les personnes enquêtées, les projets réalisés ou en cours de réalisation sont relatifs aux infrastructures, aux AGR, au renforcement des capacités.

Dans leur écrasante majorité (25 sur 28), les personnes ressources ont déclaré avoir une responsabilité dans le processus de réalisation des micro-projets et des sous-projets. La responsabilité se situe, à leur yeux, sur plusieurs niveaux : au niveau de la gestion administrative, de la vérification/visa des projets, de la sensibilisation, l'animation, l'information et la formation, de la formulation des projets, de l'appui et du conseil aux opérateurs, de la coordination et de la validation, de l'approbation, de l'exécution des projets, de l'analyse et l'évaluation des projets, du relais, de la participation au développement et du retrait et de la gestion des fonds.

5-Relations des personnes ressources avec les services externes

Au cours du processus de réalisation des micro-projets et des sous-projets, les personnes ressources enquêtées établissent des relations avec un certain nombre de services externes dont notamment :

- La Santé : Les relations avec ce service sont en général permanentes et régulières. Certaines personnes ressources ont déclaré avoir, avec ce service, des relations ponctuelles ; au besoin ;
- L'Enseignement : Avec ce service, les relations sont plus ou moins régulières et s'établissent, pour certains d'entres eux, également au besoin ;
- L'Equipement : Très peu de personnes ressources ont des relations avec ce service plus ou moins permanentes : 2 à Louga, 1 à Koldae et 1 à Fatick. Les autres ont des relations plutôt ponctuelles ;
- L'Agriculture : Sur les 16 réponses relatives à ce volet, la moitié a déclaré avoir des relations permanentes avec ce service et l'autre moitié des relations plutôt ponctuelles et au besoin ;
- Le Tourisme : Sur les 8 réponses, 7 ont considéré qu'ils ont des relations permanentes et régulières avec ce service. Un à Louga a des relations au besoin ;
- Autres administrations : La majorité a plutôt des relations au besoin avec les autres administrations ;
- OCB : Avec cette cellule, les personnes ressources ont plutôt, dans toutes les régions, des relations fréquentes, permanentes et régulières ;
- ONG internationales : Ici aussi les relations sont fréquentes, permanentes et régulières dans pratiquement toutes les régions enquêtées ;
- Autorités locales administratives : Une grande majorité des enquêtés a souligné que les relations avec les entités administratives locales sont plutôt permanentes ;
- Communautés rurales : Sur les 10 réponses, 7 ont fait savoir qu'ils ont des relations fréquentes et permanentes avec les communautés rurales ;
- Comités : Les personnes ressources entretiennent dans une grande majorité des relations quasi-permanentes avec les comités dans les quatre régions ;
- Comité d'Evaluation Technique (CET) : Avec ce comité, les répondants ont également déclaré qu'ils entretiennent des relations permanentes. Rares ceux qui ont des relations ponctuelles avec les CET.

6-Relations des personnes ressources avec les OCB

Pour ce qui est des relations des personnes ressources avec les OCB, celles-ci sont positives puisque 22 personnes dont 13 à Louga considèrent que ces relations sont bonnes, 3 personnes disent qu'elles sont très bonnes et 1 personne seulement estime qu'elles sont plutôt timides.

Les raisons de la satisfaction sont dues, pour un grand nombre de répondants au respect et à la confiance, à l'appui et au conseil et à la concertation.

Plus concrètement, les rapports entre les personnes ressources et les OCB semblent plutôt fonctionner à Louga. Sur les 18 personnes interrogées, la moitié à Louga a répondu avoir participé à des projets avec les OCB.

Les projets les plus importants auxquels ils ont participé sont relatifs aux infrastructures, aux AGR et au renforcement des capacités. Les personnes, qui ne se sont pas impliqués dans les projets, ont justifié leur non participation par leur collaboration directe avec les collectivités locales, d'une part, et par le fait que les OCB désirent être autonomes.

Le soutien aux OCB de la part des personnes ressources semble, néanmoins, total. Trois personnes seulement dont 2 à Louga ont déclaré qu'elles ne les soutiennent pas. Le soutien en question se manifeste au niveau de l'appui et le conseil, l'appui technique et financier, la sensibilisation et l'information, le relais communautaire, le renforcement des capacités. Pour un enquêté à Kaolack qui ne soutient pas l'OCB, la raison se rapporte au fait que l'AFDS assure le financement. Pour un autre à Kolda, la raison du non soutien est que l'OCB, à ses yeux, n'intervient pas à la base comme elle devrait le faire. Et enfin, pour le troisième enquêté à Louga, la raison pour laquelle il ne soutient pas l'OCB est parce qu'il est, lui-même, opérateur.

Pour l'avenir, sur les 10 réponses obtenues, 7 personnes ont considéré qu'elles sont prêtes à aider les OCB en vue de les appuyer et donner le conseil, de suivre et évaluer les projets et de participer au renforcement des capacités des populations cibles.

7-Relations des personnes ressources avec l'AFDS

En ce qui concerne les relations des personnes ressources avec l'AFDS, celles-ci sont, dans la majorité des cas, bonnes. Ainsi sur les 28 réponses obtenues des enquêtées 23 dont 12 à Louga ont déclaré que leurs relations avec l'AFDS sont bonnes. 3 autres personnes à Louga ont fait savoir que ces relations sont même excellentes.

Les raisons de la satisfaction de ces personnes ressources se rapportent à plusieurs considération dont notamment : le respect, la considération et la confiance ; la bonne démarche participative de l'AFDS, le respect de ses engagements et le travail du renforcement des capacités que l'AFDS effectue à tous les niveaux. Cependant une personne a considéré que les procédures de l'AFDS sont lentes.

II- Résultats

28 personnes ont été enquêtées :

- 1 adjoint PCR ;
- 3 PCR ;
- 7 animateurs et animatrices ;
- 2 coordinateurs et coordinatrices ;
- 2 gérants ;
- 6 relais communautaires ;
- 1 secrétaire communautaire ;
- Et 6 responsables.

En ce qui concerne la finalité de la fonction du service des personnes ressources en relation avec le projet de l'AFDS :

- 5 personnes, 4 à Louga et 1 à Kolda, ont répondu que cette finalité réside dans le renforcement des capacités des bénéficiaires ;
- 4, 2 à Louga, 1 à Fatick et 1 à Kolda, ont estimé que cette finalité réside plutôt dans l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres ;
- 13 dont 7 à Louga, dans l'appui-conseil pour le développement ;
- 2 personnes pour assurer la communication entre l'AFDS et les communautés ;
- 2 dans le suivi-évaluation des projets ;
- 1 à Louga estime que la finalité réside dans le relais ;
- Et 1 à Fatick dans la sécurisation du fonds et l'accès facile à la transparence.

Quant aux attentes au niveau local, les personnes ressources interrogées considèrent pour :

- 19 d'entres elles, dont 11 à Louga, considèrent que les attentes sont relatives à l'appui, le conseil et la sensibilisation pour le développement ;
- 1 personne à l'expertise et à la bonne mise en œuvre des projets ;
- 1 personne à faciliter la pérennisation des projets de l'AFDS ;
- 5 dont 3 à Louga au développement économique et social ;
- 1 personne à Fatick à offrir des produits financiers aux populations intéressées.

Pour ce qui est de la contribution spécifique du service au projet de l'AFDS :

- 5 personnes dont 3 à Louga considèrent que cette contribution réside dans la formation, l'organisation et la structuration des bénéficiaires ;
- 4 dont 2 à Fatick dans l'évaluation des projets ;
- 8 dont 5 à Louga dans l'appui technique aux communautés ;
- 4 personnes estiment que pour assurer la communication entre l'AFDS et les communautés ;
- 6 dont 4 à Louga pour informer, animer, sensibiliser la population ;
- Et 1 pour assurer le relais.

En ce qui concerne les projets réalisés ou en cours de réalisation :

- 9 personnes ressources ont fait savoir qu'il s'agit de projets d'infrastructure dont 4 à Louga, 2 à Fatick, 2 à Kolda et 1 à Kaolack ;

L'Enseignement :

- 6 dont 5 à Louga ont des relations au besoin ;
- 1 à Kolda a des relations fréquentes ;
- 3 ont des relations permanentes ;
- 3 ont des relations régulières ;
- Et un 1 à Fatick a des relations ponctuelles.

L'Equipement :

- 3 dont 2 à Louga ont des relations au besoin ;
- 1 à Kolda a des relations fréquentes ;
- 2 à Louga ont des relations permanentes ;
- 1 à Fatick a des relations régulières ;
- Et 2 ont des relations ponctuelles.

L'Agriculture :

- 7 dont 6 à Louga ont des relations au besoin ;
- 2 ont des relations fréquentes ;
- 3 à Louga ont des relations permanentes ;
- 2 ont des relations régulières ;
- Et 1 a des relations ponctuelles.

Le Tourisme :

- 1 à Louga a des relations au besoin et 3 ont des relations fréquentes ;
- 2 ont des relations permanentes ;
- Et 2 ont des relations régulières.

Autres administrations :

- 6 dont 5 à Louga ont des relations au besoin ;
- 1 à Kolda a des relations fréquentes ;
- 1 à Louga a des relations permanentes ;
- Et 2 ont des relations régulières.

OCB :

- 2 ont des relations au besoin ;
- 1 à Kolda a des relations fréquentes ;
- 9 dont 8 à Louga ont des relations permanentes ;
- 4 ont des relations régulières ;
- 1 a des relations 1 fois par semaine ;
- 1 a des relations 1 fois par mois ;
- 1 a des relations 1 fois chaque service ;
- 1 a des relations 1 fois tous les 15 jours.

- 1 à Kaolack a des relations une fois par semaine ;
- 1 à Fatick a des relations ponctuelles ;
- 1 à Louga a eu une fois une relation avec un CET.

Autres :

- 2 à Louga ont des relations permanentes et 1 a des relations régulières ;

Rapports entre le service et les OCB :

- 18 personnes interrogées dont la moitié à Louga ont répondu avoir participé à des projets avec les OCB ;
- 7 dont 6 à Louga n'ont, au contraire, pas participé dans des projets avec les OCB.

Les projets les plus importants auxquels ils ont participé sont :

- 8 dont la moitié à Kolda ont participé aux projets relatifs aux infrastructures ;
- 1 à Louga à un projet générateur de revenus ;
- 2 à Louga aux projets d'amélioration des capacités ;
- 1 à Louga à un projet d'infrastructure et à un autre projet générateur de revenus ;
- 1 à Louga à un projet d'infrastructure et à un autre d'amélioration des capacités ;
- 5 dont 3 à Louga et 2 à Fatick relatifs aux infrastructures, projets générateurs de revenus et à l'amélioration des capacités.

Les personnes qui n'ont pas participé ont pour raisons :

- 3 d'entre eux : la collaboration directe avec les collectivités locales ;
- 1 parce que l'approche antérieure n'est pas assez bonne ;
- 1 parce que les OCB estiment qu'ils doivent être autonomes.

Soutien aux OCB

- Pour 21 personnes ressources enquêtées dont 1é à Louga, le soutien est total ;
- Pour 3 dont 2 sont à Louga, ils ne les soutiennent pas.

- Pour 11 personnes, le soutien est au niveau de l'appui et le conseil ;
- Pour 1 personne à Kolda, l'aide se manifeste au niveau de la sensibilisation et l'information ;
- Pour une autre à Louga, au niveau du relais communautaire ;
- Pour 2 personnes à Louga, le soutien est au niveau de l'appui technique et financier ;
- Pour 4 personnes dont 3 à Louga, au niveau de l'appui, le conseil et le renforcement des capacités ;
- Pour une personne à Louga, au niveau de l'appui financier et le renforcement des capacités.
- Pour une personne de Kaolack qui ne soutient pas l'OCB, la raison se rapporte au fait que l'AFDS assure le financement ;
- Pour une autre personne à Kolda, elle ne soutient pas parce qu'elle n'intervient pas à la base ;
- Et pour une troisième personne à Louga, la raison pour laquelle elle ne soutient pas l'OCB est parce qu'elle est, elle-même, opérateur ;

- 7 personnes interrogées ont considéré qu'elles sont prêtes à les aider dans l'avenir ;
- 3 autres personnes ne sont pas prêtes à aider les OCB dans l'avenir.

Les personnes ressources enquêtées envisagent l'aide aux OCB pour :

- 6 personnes : appuyer et donner le conseil ;
- 1 personne : suivre et évaluer les projets ;
- 1 personne : renforcer les capacités.

Pour ce qui est de l'implication des OCB dans la définition des priorités d'action :

- 18 personnes interrogées dont 11 à Louga comptent les impliquer ;
- 4 n'y comptent pas ;

Pour ceux qui comptent les impliquer :

- 10 dont 7 à Louga pour l'échange des idées et d'information ;
- 1 à Louga pour la sensibilisation et l'information ;
- 6 dont la moitié à Louga pour l'appui, le conseil dans les différentes activités.

La formation :

- 24 personnes ressources enquêtées ont déclaré avoir suivi une formation ;
- 4 personnes n'ont pas suivi de formation.

Les domaines de formation :

- 6 personnes dont 4 à Louga dans le domaine de la FGB ;
- 1 dans la mise à niveau ;
- 3 dans VIH sida ;
- 15 dont 1é à Louga dans la passation des marchés ;
- 1 dans la communication ;
- 5 dont 3 à Louga dans l'ODC ;
- 8 dont 6 à Louga dans la dynamique organisationnelle ;
- 7 toutes à Louga dans la formation des formateurs ;
- 3 dans la gestion commerciale ;
- 5 dans lma gestion financière ;
- 1 dans le recyclage ;
- Et 1 personne dans la planification.

Les personnes ressources enquêtées souhaiteraient acquérir des formation dans les domaines suivants :

- 4 personnes ressources ans le domaine de l'alphabétisation ;
- 2 à Fatick dans l'agriculture ;
- 1 à Kolda dans l'animation ;
- 2 dans la FGB ;
- 1 à Louga dans la comptabilité ;
- 2 dans la gestion administrative ;
- 3 dans la gestion financière ;

- 2 en informatique ;
- 3 dans la passation des marchés ;
- 6 dans le conseil ;
- 1 personne à Fatick dans le sida ;
- 3 dont 2 à Louga dans le suivi-évaluation ;
- 1 dans la décentralisation ;
- 1 dans le transfert des compétences ;
- 1 dans l'éducation ;
- 1 dans l'élevage ;
- 3 dans le domaine de la santé ;
- 2 en économie ;
- 2 en micro-finance ;
- 2 en management ;
- 1 en agro-industrie ;
- 1 en développement ;
- Et 1 en communication

Les relations des personnes ressources avec l'AFDS :

- 23 personnes enquêtées sur 28 dont 12 à Louga ont déclaré que leurs relations avec l'AFDS sont bonnes ;
- 3 personnes à Louga ont fait savoir qu'elles sont excellentes ;
- Et 1 personne à Kolda des relations ouvertes.

Les raisons de la satisfaction :

- Pour 16 d'entre elles dont 11 sont à Louga à cause du respect, de la considération et de la confiance ;
- Pour 4 personnes à cause de la bonne démarche participative ;
- Pour 3 à cause du respect des engagements ;
- Pour 3 à cause du renforcement des capacités à tous les niveaux ;
- 1 personne considère cependant que les procédures sont lentes.

Les relations des personnes ressources avec les OCB :

- 22 personnes dont 13 sont à Louga considèrent que ces relations sont bonnes ;
- 3 personnes disent qu'elles sont très bonnes ;
- Et 1 personne qu'elles sont timides.

Les raisons de la satisfaction :

- 12 dont 9 à Louga à cause du respect et de la confiance ;
- 9 dont 4 à Louga à cause de l'appui et du conseil ;
- 1 à cause de la concertation.

Annexe 5 :

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES INTERVIEWEES

Personne interviewée	Nom et Prénoms	Qualité
Président OCB	ABDOULAYE SENGHOR	president OCB
	MBAYE FATOU	Présidente OCB
	NDDIAYE MOUSSA	président
	THIANE NDIAYE	présidente OCB/SP
	NDEYE NIAMASS SY	Présidente OCB / MP
	NIANG ARAME	présidente OCB
Membre OCB	AHMADOU SOW	relais
	MANE GUEYE	trésorière
	NDIAYE KANE	présidente
	SABALY OUMAR	president
Président de la commune rurale	AMADOU CAMARA	conseiller PCR
	BIRANE DIAGNE	PCR/SAKAL
	MME BIGUE CAMARA	conseillère
	MOMAR LY	adjoint PCR
Responsable de l'antenne de l'AFDS	MATAR SALL	coordinateur adjoint
	MODOU DIOP	coordinateur
	SERIGNE MOUSTAPHA MBACKE	PCR responsable de l'antenne de l AFDS
Comité de gestion du MP	ABABACAR NDIAYE	président comite de gestion
	ALI FALL GUEYE	président
	AMADOU KANDE	secrétaire adjoint
	BABACAR GUEYE	président comite d'achat CGMP
	DIOP MODOU	president CGMR
	KAMB MATI	Présidente
	LOUCAR MOTH	président comite de gestion de micro projet
	SAVANE MENE	trésorier
	SECK KHADY	présidente
	GUIDERE MBALLO	Président CGMP/PUITS
	MOUHAMADOU LAMINE SARR	
Comité Technique d'évaluation	BA MAMADOU	membre
	MOUSSA SEYDI	membre comite technique d'évaluation
	SONKHO OMAR M	membre
	SAMY DANIF	CTE

Comité Technique de Mise en oeuvre	CHEIKHOU DIENG	Président comite technique de mise en oeuvre
	DIAMANKA ALIOU	responsable
	TOURE CHEIKH	Responsable comite technique de mise en oeuvre
	IBRAHIMA KHADY DIOP	Membre du CTMO
	MAGUETTE WADE	CTMO
	MAMADOU MBALLO	CTMO
	IBRAHIMA NDOUR	Coordinateur CTMO
Comité d'animation, de sensibilisation et de formation	SOULEYE SECK	President CASF
	DIAW AMINATA	CAF
	FATOU GAYE	Membre
	KANOUTE MAHAMADOU	CAP
	SAMB MASSAMBA	Membre comite d'animation de sensibilisation…
Autorité administrative	BABACAR SAR	Chef service régional
	SONAR NGOM	rr cer
	MUBAYE SYLLA	Responsable arrondissement
Opérateur	CHAUPIN MARIE PIERRE	Coordinatrice
	DIATTA OMAR	Animateur
	EL HADJI NDIAYE	Animateur
	SECK MAMADOU CISSE	Animateur ACA
	SOPHIE SENE	Animatrice
	KHADY TOURE	Animatrice
	NDIAYE AMAR SOKHNA	Coordonnateur ACA
Autre personne ressource	CISSE MOUSTAPHA	Relais
	CHEIKH DIOP	Relais communautaire
	BOUBACAR BA	PCR
	ALASSANE SENE	Gérant SDF (CMS)
	BABA NDIAYE	Relais communautaire
	TOUTY BADIANE NIANG	Animatrice
	MAMADOU SOW	Relais
	MOHAMED FALL	Gérant
	IBRAHIMA KANDJI	Gelais
	SOULEYE CISSE	SDA
	SEYDY ABABACAR GAYE	Ingenieur agronome DRDR
	SABALY YORO	Animateur
	SADIBOU BABOU	Relais
	SALL HAMETH NIASSE	Chef division affaire juridique